



# A.P.Y.



LA ROCHE SUR YON

**AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE**

**BULLETIN TRIMESTRIEL**



**REUNIONS MENSUELLES**

**SALON DES  
COLLECTIONNEURS  
en janvier**

N° I.S.S.N.= 1762-035X

N° 152 – MARS 2017



# BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

## SOMMAIRE

**N° 152**

**Mars 2017**

4	Editorial	Philippe Marton
5-9	Compte rendu Assemblée générale	le Bureau
10	Composition du Conseil et du Bureau	le Bureau
11	Répartition des tâches 2017	le Bureau
12-14	Revue de presse	le Bureau
15-18	Vie de l'Amicale	Philippe Marton
19- 23	Les Oubliés	F. Mennessiez – P. Marton
24 - 30	Arnaques	François Coet
31 - 37	Napoléon 1 <sup>er</sup> tient ses promesses	Francis Grangiens
38 - 50	Semeuse	Denis Maréchal
51	Oblitérations nouveaux PAP	Jean-Marie Leterme
52 - 57	Ballon monté pour Sainte Hermine	Francis Grangiens
58	Marcophilie	Francis Grangiens

Directeur de la publication : Philippe Marton

Coordinateur à la rédaction et la mise en page : Francis Grangiens

Comité de rédaction : Francis Grangiens et Philippe Marton aidés par Michel Audureau

Diffusion – Informatique : Mathilde Chabot

Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin strictement interdite  
Sauf autorisation écrite du Conseil de l'A.P.Y. Dépôt légal n° 1762-035X

# Editorial

Grand calme sur l'actualité philatélique. Se profilent à l'horizon le Congrès 2017 de la FFAP à Cholet du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai et, à la même période, "Phila-France 2017" (championnat de France de philatélie).

N'oublions pas le Congrès annuel de "Philapostel" à Longeville en mai 2017, organisé par François MENNESSIEZ, adhérent à l'APY.

Contraint et forcé, tout le monde a, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, mis 5c de plus sur sa lettre pour qu'elle voyage quelques jours pour faire, parfois, quelques kilomètres. La Poste annonce qu'elle constate pour 2015, une hausse de 4% de son chiffre d'affaires et que sa branche courrier est de moins en moins rentable. **En quinze ans, le tarif est passé de 0,46€ à 0,85€ : jolie performance !!!** Je n'ose pas faire l'évaluation du coût pour les courageux, collectionneurs et passionnés, qui continuent à faire partie des réservataires de la production annuelle de timbres.

Le Salon des Collectionneurs 2017 est fini. Merci à tous les bénévoles qui ont participé au succès de cet événement. Le bilan est très positif : 888 entrées payantes, 44 marchands présents et quelques adhésions à l'Amicale.

Pensons à celui de 2018 qui aura lieu le 21 janvier. Prenez date dès maintenant.

Je vous engage à consulter le calendrier, remis à l'AG, des dates à retenir. En effet, la saison des Salons philatéliques commence. Pour vivre et survivre, ils ont besoin de nombreux visiteurs.

N'oubliez pas que quelques dimanches, en fin de mois, sont réservés aux adhérents qui veulent vendre ou échanger leurs documents philatéliques. Pour le moment, la date du 26 mars est retenue. D'autres dates, d'ici fin juin, sont à l'étude. Elles seront annoncées en réunions mensuelles et par courriel.

Amitiés philatéliques

Philippe MARTON

## CARNET

Le 22 décembre 2016, nous avons appris le décès de Michel SECO.  
L'APY présente ses condoléances à sa compagne et à sa famille.

# Assemblée Générale Ordinaire du 11 décembre 2016

Le Président, Philippe MARTON, ouvre la séance à 9 h 13 suivant l'ordre du jour envoyé aux adhérents le 1<sup>er</sup> novembre 2016. L'ordre du jour est accepté sans modification.

Avant de commencer, il demande une minute de silence pour toutes les familles qui ont été frappées par le décès d'un proche au cours de l'année 2016. Deux adhérents de l'APY, Jean-Claude BRETHOME et Jacques RENOLLAUD, nous ont quittés à deux jours d'intervalle en septembre dernier.

## **1 - Adoption du PV de l'A.G.O. du 13 décembre 2015.**

Après vérification du quorum, le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire, publié dans le bulletin n°149 (mars 2016), est adopté à l'unanimité.

## **2 - Rapport moral et bilan des activités 2016.**

Philippe MARTON indique que l'APY compte au jour de l'AG 64 adhérents adultes et aucun jeune. Deux démissions ont été enregistrées et aucune adhésion nouvelle.

Il rappelle ensuite les activités de l'année :

- ◆ Le Conseil d'Administration s'est réuni à 4 reprises : 5 janvier, 13 mai, 2 septembre et 28 octobre 2016.
- ◆ Le 3 janvier 2016 : galette des rois
- ◆ Le 24 janvier 2016 : 34<sup>e</sup> Salon des collectionneurs. Il y a eu 963 entrées payantes (contre 771 en 2015, soit presque 200 entrées supplémentaires) et 40 négociants (35 en 2015). Un tirage au sort a eu lieu toutes les heures avec quasiment le même nombre de bulletins (494 en 2016, 496 en 2015) déposés dans l'urne. Celle-ci serait peut-être mieux placée à l'entrée qu'au stand APY. Le Salon se tiendra toujours aux Oudairies en 2017 et 2018.
- ◆ Les 5-6 mars 2016 : exposition régionale et congrès du GPCO à Angoulême (16). L'APY était représentée par Philippe MARTON à la réunion des présidents le samedi, tandis que Pierre PRUD'HOMME et Jacques RAIMONDEAU ont représenté notre association au congrès le dimanche. Il n'y avait pas d'exposant de l'APY.
- ◆ Le 12 juin 2016 : pique-nique de l'APY au « Terrain d'Aventure des Forges » avec 25 participants (23 en 2015). Malgré la pluie, Pierre PRUD'HOMME a fait des grillades de haute tenue.
- ◆ 8-9 octobre 2016 : *Fête du Timbre* à Sainte-Hermine, organisée par l'APY avec l'aide précieuse de la Mairie de la commune. Il n'y a pas eu beaucoup de visiteurs mais le bilan est globalement **satisfaisant, avec un déficit limité d'un peu plus de 300 €, que les finances saines du club peuvent absorber sans difficulté.** Robert JACQUET (APY) a exposé deux collections. Le Président remercie les adhérents qui ont prêté leurs collections, hors compétition, pour étoffer l'exposition.
- ◆ Lors des réunions mensuelles 2016, les conférences ont été les suivantes :
  - 3 avril : *Le Danube dans la première Guerre mondiale*, par Didier LAPORTE
  - 5 juin : *Les sous-marins*, par Jacques RAIMONDEAU
  - 1<sup>er</sup> novembre : *Le don du sang*, par Pierre BARBIER
  - le 27 novembre : *Obock et la Côte française des Somalis*, par Michel AUDUREAU
- ◆ 3 numéros du bulletin ont été édités cette année. La préparation de la *Fête du Timbre* ayant pris beaucoup de temps, le bulletin d'octobre n'a pas pu être préparé. Le Président remercie les adhérents qui ont proposé des articles et fait toujours appel aux bonnes volontés pour rédiger des articles en 2017.  
La diffusion du bulletin par Internet est acquise désormais et n'a pas posé de problème majeur. Les adhérents non équipés en informatique ont eu un exemplaire papier.

- ◆ Bibliothèque : de nombreux catalogues ont été renouvelés, pour une **dépense totale de 724 €** (pour 2015 : **dépense de 960€**). Il est toujours possible de s'abonner aux revues philatéliques à tarifs préférentiels : *Timbres Magazine* (16 abonnements), *L'Echo de la Timbrologie* (7 abonnements), *La Philatélie Française* (7 abonnements). Le catalogue Yvert sur les colonies sera disponible en janvier. A la demande d'un adhérent, les hors- séries de Timbres Magazine seront achetés.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

### **3 - Compte-rendu financier 2016.**

Richard COQUET, trésorier, présente les comptes de résultats 2016 sous forme d'un tableau recettes/dépenses. Un léger déficit a été constaté sur le pique-nique. **Les 628 € de déficit sur l'année sont** principalement dus à l'organisation de la *Fête du Timbre*. En dehors des cotisations, l'essentiel des recettes provient du Salon, grâce à la subvention de la Ville qui couvre la location de la salle des Oudairies.

**En 2016, le Crédit Mutuel a accordé une subvention de 300 €, qui sera maintenue en 2017.**

Aucune créance n'est à signaler.

### **4 - Rapport des vérificateurs aux comptes.**

Jean LAURENCE lit le rapport des deux vérificateurs, Christian DUPONT et lui-même (voir en annexe). Ils se sont rendus chez le Trésorier le 28/11. Après avoir constaté quelques erreurs minimales, vite réparées, les vérificateurs proposent à l'assemblée de donner quitus à Richard COQUET pour sa bonne gestion des comptes de l'APY en 2016.

Le compte rendu financier et le rapport des vérificateurs sont adoptés à l'unanimité, moins une abstention.

Les vérificateurs, dont c'était la dernière intervention après de nombreuses années, sont chaudement applaudis par l'assemblée.

### **5 - Compte rendu des activités réservations nouveautés France et Monaco.**

Le nombre de réservataires des nouveautés France était de 12 au premier trimestre, 9 en fin d'année. Pour 2016, le montant total des réservations est de 4254, 61 €. **Certains timbres réservés n'ont pas été encore livrés.**

En l'absence de Claude BELLEIL, le rapport des nouveautés Monaco ne peut pas être présenté.

### **6 - Compte rendu de l'activité circulations.**

Alain BONNEAU a constaté quelques erreurs de calcul, ainsi que dans les prélèvements. Certains bailleurs n'ont pas toujours écrit lisiblement les montants. Alain BONNEAU rappelle qu'aucune case ne doit rester vide, celui qui fait un achat doit obligatoirement mettre son numéro d'adhérent.

Les règlements, par chèque ou espèces, doivent être effectués par circulation. Le bénéfice pour l'APY est **de 215 € en 2016 (189 € en 2015)**. 11 bailleurs ont fourni des carnets et 22 adhérents ont bénéficié de ce service. Un bailleur ayant proposé des carnets de grandes valeurs, cette circulation a été traitée différemment des autres.

Signaler à Alain BONNEAU toute demande particulière : il contactera les bailleurs pour constituer des carnets répondant, si possible, à ces demandes.

### **7 - Budget prévisionnel 2017 et montant de la cotisation 2017.**

A l'aide d'un tableau, Richard COQUET présente le budget prévisionnel établi sur la base des recettes/dépenses 2016.

Pour les cotisations, il part sur une hypothèse de 60 adhérents.

A partir du 1/01/2017, le contrat d'assurance passe au Crédit Mutuel, la dépense sera de **259 € au lieu de 402 € chez AXA.**

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Le Conseil d'Administration propose de ne pas augmenter le prix des cotisations :

- adultes : **26 €**
- jeunes : **7 €**

Cette proposition est adoptée à l'unanimité sans questions particulières. Cela fait, maintenant, 11 ans que le montant de la cotisation est inchangé.

## **8 - Renouvellement du tiers sortant.**

Les statuts prévoient un Conseil d'Administration de 11 à 14 membres, plus un représentant des jeunes.

Sont renouvelables en 2016 :

GRANGIENS Francis, HURTAUD Jean-Pierre, LAPOTRE Jean-Paul,  
LAPORTE Didier, LE NOAC'H Norbert (représentant des jeunes).

Se représentent :

GRANGIENS Francis, HURTAUD Jean-Pierre, LAPOTRE Jean-Paul,  
LE NOAC'H Norbert (représentant des jeunes).

Ne se représente pas : LAPORTE Didier.

Le Présidents a reçu deux démissions : BELLEIL Claude et BONNEAU Alain.

Se sont portés candidats au C.A. dans cet ordre, soit 3 arrivées pour 3 départs :

- BARBIER Pierre (éligible pour deux ans)
- MARECHAL Denis (éligible pour deux ans)
- BERNARD Guy (éligible pour trois ans)

En rééquilibrant le nombre de renouvellements tous les trois ans, 5 membres seront rééligibles en 2017 comme en 2018 et 4 en 2019.

Les candidats sont élus à main levée à l'unanimité.

Le Président informe que la prochaine réunion du CA aura lieu le vendredi 6 janvier 2017.

## **9 - Désignation des vérificateurs aux comptes.**

Christian DUPONT et Jean LAURENCE n'ont pas souhaité renouveler leur mandat. Le Président les remercie pour le travail effectué depuis de longues années.

Le Président a reçu deux nouvelles candidatures

DUPONT Amédée et JACQUET Robert.

Ils sont élus à l'unanimité pour un an.

## **10 - Programme des réunions 2017.**

Le calendrier des réunions et dates à retenir a été distribué à chaque adhérent présent.

Les réunions des dimanches 26/02, 26/03, 28/05, 24/09 et 29/10 seront réservées à des ventes et échanges entre adhérents.

Des conférences sont programmées les :

- 5/02 : "*Vieux papiers*", par Francis GRANGIENS
- 2/04 : "*Les origines du bulletin de l'APY*", par Jean-Pierre HURTAUD
- 4/06 : "*La race charolaise*", par Jean-Marie LETERME
- 1/10 : sujet à définir, par Pierre BARBIER
- 26/11 : sujet à définir par Michel AUDUREAU

Le président présente ensuite le fonctionnement de la dispersion organisée par le GPCO le 4/03, à Niort.

## **11 - Questions diverses.**

\* - 35<sup>e</sup> Salon des collectionneurs

Michel AUDUREAU fait le point :

- 37 négociants inscrits pour le moment (en augmentation par rapport à fin 2015), 140 tables réservées ; les adhérents peuvent aussi en réserver.
- Le déjeuner, gratuit **pour les bénévoles, coûtera 11,50 €** pour les autres personnes.  
Au menu : *entrée, plats au choix jambon-mogettes ou paëlla, fromage et dessert.*
- Des bénévoles sont sollicités pour assurer le bon déroulement de cette journée.
- Quatre expositions d'objets non philatéliques seront proposées, complétées par des extraits de collections.

- Michel AUDUREAU informe l'assemblée que ce Salon sera le dernier dont il supervise l'organisation après 22 ans d'investissement : il est chaudement applaudi.

\* - Fête du Timbre 2017

Il n'y aura pas de Fête du Timbre en Vendée en 2017. Les personnes intéressées pour participer à l'exposition départementale peuvent s'inscrire à Coulonges s/l'Autize (79).

Pour 2018, les thèmes retenus sont les voitures anciennes (timbre) et les rallyes automobiles (bloc). La Fête du Timbre se déroulera à St Gilles Croix-de-Vie.

\* - Autres informations

- L'exposition nationale 2017 se tiendra à Cholet (49) du 28/04 au 1/05. Deux adhérents se sont inscrits : Didier LAPORTE et Christian RIOBE. Ils attendent la confirmation de participation.
- Le congrès national de PHILAPOSTEL 2017 sera organisé à Longeville s/mer. Si besoin, l'APY pourra prêter des cadres, à la demande de François MENNESSIEZ.
- Le Président a reçu un courriel de Christiane DELISLE qui annonce qu'elle fermera son magasin à St Hilaire-de-Riez le 17/12 mais elle continuera ses autres activités (stand aux salons des collectionneurs, Internet).
- Il n'y aura pas de salon des collectionneurs à Montaigu en 2017 (information de Alain KERDRAON)

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11 h 45.

Après le traditionnel tirage de la tombola, et en attendant le repas chez "JUJU", le verre de l'amitié est servi à tous les participants de cette AG 2016.

Le secrétaire : Didier LAPORTE

Le Président : Philippe MARTON

---

## Rapport Commissaires aux comptes

Monsieur le Président  
Mmes et Mrs les membres du Conseil  
Mmes et Mrs les Apycalistes

Le 28 novembre, nous nous sommes rendus au domicile du trésorier Richard COQUET.

Nous avons procédé au pointage des pièces recettes et dépenses des mois de décembre 2015, janvier-mai et juin 2016. Nous avons relevés quelques petites erreurs :

- \* - numéro des pièces non indiqué,
- \* - manque le montant de la facture 16/48,
- \* - deux pièces de dépenses mal placées.

**Puis nous avons contrôlé la petite caisse d'un montant de 20,19€.**

Compte tenu de l'exactitude des comptes, nous proposons aux membres de l'APY de donner quitus à Richard COQUET pour la bonne tenue des comptes et la bonne gestion des fonds de l'APY.

Jean LAURENCE

Christian DUPONT

## Compte rendu des activités réservations nouveautés

Bonjour,

Je profite de votre présence à l'Assemblée Générale pour vous remettre les timbres du mois de novembre reçus à ce jour, très chargé car pas de timbre en décembre.

Il vous manque, selon vos réservations, les timbres dans la liste suivante :

- \* - carnet 12 t LV "SOUS LE SOLEIL" (juillet, facturé, jamais reçu, renvoi par colissimo), 8,40€ (en attente),
- \* - timbre "METIER D'ART-JOAILLIER", 1€ (non livré),
- \* - carnet LV "STRUCTURE ET LUMIERE", 8,40€ (non livré),
- \* - timbre "350 ANS DE L'ACADEMIE DE France A ROME-VILLA MEDICIS", 1,00€ (non livré).

Soyons patients, c'est La Poste. Dès réception, je vous les livre.

Amicalement.

Le responsable : Pierre PRUD'HOMME

### **RESERVATION PHILAPOSTE 2016**

JANVIER	645,76€
FEVRIER	374,70€
MARS	205,00€
AVRIL	22,55€
MAI	607,80€
JUIN	608,80€
JUILLET/AOÛT	323,10€
SEPTEMBRE	239,25€
OCTOBRE	229,90€
NOVEMBRE	798,00€
	<hr/>
	4254,61€

# Composition du Conseil et du Bureau en 2017

## Les membres du Conseil d'Administration.

Michel AUDUREAU – Pierre BARBIER– Guy BERNARD – Mathilde CHABOT – Danielle CLERC -  
Richard COQUET – Yves DELATER – Francis GRANGIENS – HURTAUD Jean-Pierre – Denis  
MARECHAL – Jean-Paul LAPOTRE – Philippe MARTON – Pierre PRUD'HOMME – Jacques  
RAIMONDEAU

## Le Bureau

Président :

**MARTON Philippe** [martonphilippe@free.fr](mailto:martonphilippe@free.fr)  
76, Boulevard des Belges - 85000 La Roche sur Yon 02.51.05.10.91

Vice-Présidents :

**GRANGIENS Francis** [francis.grangiens@bbox.fr](mailto:francis.grangiens@bbox.fr)  
6, Route de Nantes - 85210 Sainte Hermine 02.51.27.35.25

**PRUD'HOMME Pierre** [pierre.prudhomme@sfr.fr](mailto:pierre.prudhomme@sfr.fr)  
La Tranquillité - 85310 Chaillé sous Les Ormaux 02.51.34.90.11

Trésorier :

**COQUET Richard** [coquet.richard@orange.fr](mailto:coquet.richard@orange.fr)  
31, Rue des Primevère - 85430 Neuil Le Dollent 02.5107.97.52

Secrétaire :

**BERNARD Guy** [guyleve@orange.fr](mailto:guyleve@orange.fr)  
34, Rue de La Soulinière – 85430 Les Clouzeaux 02.51.36.07.69

Réservations : nouveautés et hors abonnements :

**PRUD'HOMME Pierre** [pierre.prudhomme@sfr.fr](mailto:pierre.prudhomme@sfr.fr)  
La Tranquillité - 85310 Chaillé sous Les Ormaux 02.51.34.90.11

## Le représentant des "Jeunes"

**Norbert LE NOAC'H**

# Répartition des tâches en 2017

<u>Représentant des "Jeunes" :</u>	<b>LE NOAC'H Norbert.</b>
<u>Responsable des "Jeunes" :</u>	<b>CHABOT Mathilde</b> aidée par HURTAUD Jean-Pierre, LAPOTRE Jean-Paul.
<u>Responsable du matériel :</u>	<b>PRUD'HOMME Pierre</b> aidé par HURTAUD Jean-Pierre.
<u>Responsable Bibliothèque :</u>	<b>CLERC Danielle</b> aidée par LAPOTRE Jean-Paul, RAIMONDEAU Jacques.
<u>Responsables Salon :</u>	<b>BARBIER Pierre</b> pour la partie administrative <b>DUPOND Amédée</b> pour la partie "Marchands" <b>PRUD'HOMME Pierre</b> pour l'affichage et le fléchage
<u>Bulletin :</u>	
Directeur publication	<b>MARTON Philippe</b>
Responsable bulletin	<b>GRANGIENS Francis et MARTON Philippe</b>
Coordinateur à la rédaction et à la mise en page	<b>GRANGIENS Francis</b>
Comité de rédaction	<b>GRANGIENS Francis, MARTON Philippe</b> aidés par AUDUREAU Michel.
Rubriques :	
<i>Philatélie et oblitérations         vendéennes</i>	<b>LETERME Jean-Marie</b>
<i>La vie de l'Amicale</i>	<b>MARTON Philippe</b>
Diffusion - Informatique	<b>CHABOT Mathilde</b>
<u>Trésorier adjoint :</u>	<b>PRUD'HOMME Pierre</b>
<u>Secrétaire adjoint :</u>	<b>HURTAUD Jean-Pierre</b>
<u>Réservation timbres :</u>	<b>PRUD'HOMME Pierre</b>
<u>Intendance :</u>	<b>PRUD'HOMME Pierre</b> et <b>LAPOTRE Jean-Paul</b>

# REVUE DE PRESSE

Philatélie Française Janv. /Fév.

Roche Plus Janvier 2017

## LISTE DES ÉLUS



Bernard Jimenez Vice  
Président (Europe) de la FIP



Pascal Bandry Membre du  
bureau de la Commission  
Maximaphilie



Jean-François Gibot  
Membre du bureau de la  
Commission de philatélie  
Traditionnelle



Jean Pierre Magne Membre  
du bureau de la Commis-  
sion de lutte contre les faux

## 22 - LA ROCHE-SUR-YON (85)

35<sup>e</sup> salon des Collectionneurs,  
Parc des Expositions des Oudai-  
ries.

Amicale philatélique yonnaise - 02 51  
37 65 17 - audureaum@orange.fr

## ■ Bulletin de l'Amicale phi- latélique yonnaise, n° 151, dec 2016

Bernard Hermann (F.Menes-  
siez et P.Marton)- Les MTAM  
de Vendée (JM.Leterme) - Se-  
meuse (P.Marton)- La « poste  
castor » (D.Laporte)

APY - Philippe Marton - 76 Boule-  
vard des Belges - 85000 La Roche-  
sur-Yon - martonphilippe@free.fr -  
<http://apy85.fr>

## DIMANCHE 22 JANVIER

### 35<sup>E</sup> SALON DES COLLECTIONNEURS

Organisé par l'Amicale  
philatélique yonnaise, en  
partenariat avec la Ville de  
La Roche-sur-Yon. Timbres,  
lettres, cartes postales, vieux  
livres restent les points forts  
de ce salon. Mais les visiteurs  
peuvent également y dénicher  
de la monnaie, des vieux billets,  
des bandes dessinées, des  
flacons de parfum, des modèles  
réduits (trains, voitures...),  
des pin's et capsules, etc. Une  
exposition surprenante de  
« Jetons sur le transport »  
sera aussi au programme ainsi  
que des collections (timbres,  
faïence et porcelaine, briquets-  
étincelles, cartes à jouer) et des  
projections de cartes postales  
de l'agglomération yonnaise.  
Tombola gratuite pour  
tous les visiteurs.  
Possibilité de déjeuner  
sur place.  
Entrée : 2 € ; gratuit pour  
les moins de 16 ans.

● Parc Expo Les Oudairies à  
La Roche-sur-Yon, de 9 h à 18 h  
Contact : 02 51 37 65 17

Timbres Magazine janv.2017

## Hommage à Clemenceau



A l'occasion de la dernière Fête du  
timbre, à Ste-Hermine en Vendée,  
l'Amicale Philatélique Yonnaise a voulu  
rendre hommage à plusieurs enfants de  
cette commune dont le plus illustre est  
Georges Clemenceau. Plusieurs souve-  
nirs ont été réalisés: un MTAM (1,50 €)  
représentant la statue de Clemenceau  
entouré des poilus de 14-18, un collec-  
tor (10 €), dont il existe deux versions  
(fond blanc / fond beige et position des  
quatre timbres différente), un 4 pages  
sur Ste-Hermine avec le MTAM et un  
cachet souvenir (15 €).

Contact : Philippe Marton 76 boulevard  
des Belges 85000 La Roche sur Yon.  
Tél: 02.51.05.10.91.

Courriel : martonphilippe@free.fr

## 85 • LA ROCHE-SUR-YON

22 janvier. Salon des collectionneurs. Parc  
des expositions des Oudairies, 9h-18h.  
Entrée : 2 €. Tél. : 02 51 37 65 17.

## Jean-Jacques est tyrosémiophilien et le montre !

Jean-Jacques Grasteau est tyrosémiophilien... C'est-à-dire qu'il collectionne les étiquettes de boîtes de fromage. Sa collection, commencée il y a une quinzaine d'années, s'élève maintenant à 2 500 étiquettes de camembert. Il sera présent, dimanche 22 janvier au salon des collectionneurs, qui se déroulera aux Oudairies. Il y présentera sa collection, sur des panneaux, et dans les books.



Jean-Jacques Grasteau avec quelques-uns de ses panneaux.

## Il réalise des modèles réduits de matériel agricole

**Le rendez-vous.** Passionné par le monde rural, Patrick Daheron construit des miniatures d'accessoires agricoles. Dimanche, il tiendra un stand au salon des collectionneurs de La Roche.

### L'histoire

Certains sont accros au chocolat. Lui, ce qui l'anime, ce sont les modèles réduits de matériel agricole. Patrick Daheron a grandi dans une ferme à Venansault et quand on lui parle de tracteurs, il a les yeux qui pétillent : « J'ai eu la chance d'assister à la fête du record du monde des moissons en Vendée. C'était en 2001... », se souvient-il. J'ai eu envie de fabriquer mes propres machines en miniature. »

À ce jour, il en a construit plus d'une centaine. Une partie de ces pièces uniques seront exposées lors du 35<sup>e</sup> salon des collectionneurs aux Oudairies, ce dimanche. **C'est la première fois qu'on fait appel à un spécialiste dans le domaine**, affirme Gérard Gautier, membre de l'Amicale philatélique yonnaise, association en charge de l'organisation. **Son talent mérite d'être connu par le plus grand nombre.** »

### Un assemblage minutieux

Charrues, remorques, becs à maïs... Le quinquagénaire ne manque pas d'ingéniosité pour confectionner tous ces accessoires. Il les fabrique dans son garage, dès qu'il a un peu de temps libre. **« Quand je m'y mets, je ne vois plus les heures défilier »**, confie-t-il l'air rieur. De la découpe à la peinture, il ne néglige aucun détail. Puis, il assemble ses créations avec minutie aux engins miniatures achetés en boutique. Patrick, c'est un peu l'homme qui customise les moissonneuses-batteuses.

Ses œuvres sont soigneuse-



Charrues, remorques, becs à maïs... Patrick Daheron confectionne des modèles réduits de matériel agricole. Il présentera ses ouvrages au parc des Oudairies à La Roche, lors du 35<sup>e</sup> salon des collectionneurs, organisé par l'Amicale philatélique yonnaise.

ment entreposées dans un coin de son atelier. Régulièrement, il propose aussi aux curieux de les découvrir.

**« J'ai participé à ma première exposition à Venansault, pendant une fête de quartier, raconte-t-il. Cela m'a permis de rencontrer des per-**

**sonnes qui partageaient ma passion. »** Depuis, ils sont une dizaine à faire partie de l'association Avm (Agriculture vendéenne en miniature) et à exposer leurs ouvrages dans tout le grand ouest.

Elsa VANDE WIELE.

**Dimanche 22 janvier**, Exposition de miniatures de matériel agricole, 35<sup>e</sup> salon des collectionneurs, Parc des expositions des Oudairies, La Roche-sur-Yon. Entrée 2 €, gratuit pour les moins de 16 ans. Possibilité de restauration sur place.

# Les collectionneurs reviennent aux Oudairies

Timbres, cartes postales, miniatures... Ce dimanche, il y en a pléthore au 35<sup>e</sup> salon des collectionneurs, à La Roche. Nous donnons cinq bonnes raisons d'y aller.

## 1 Pour dénicher la pièce manquante à sa collection

Au 35<sup>e</sup> salon des collectionneurs à La Roche, plus de 40 exposants présentent et vendent leurs panoplies de timbres, d'affiches et autres anciens bibelots.

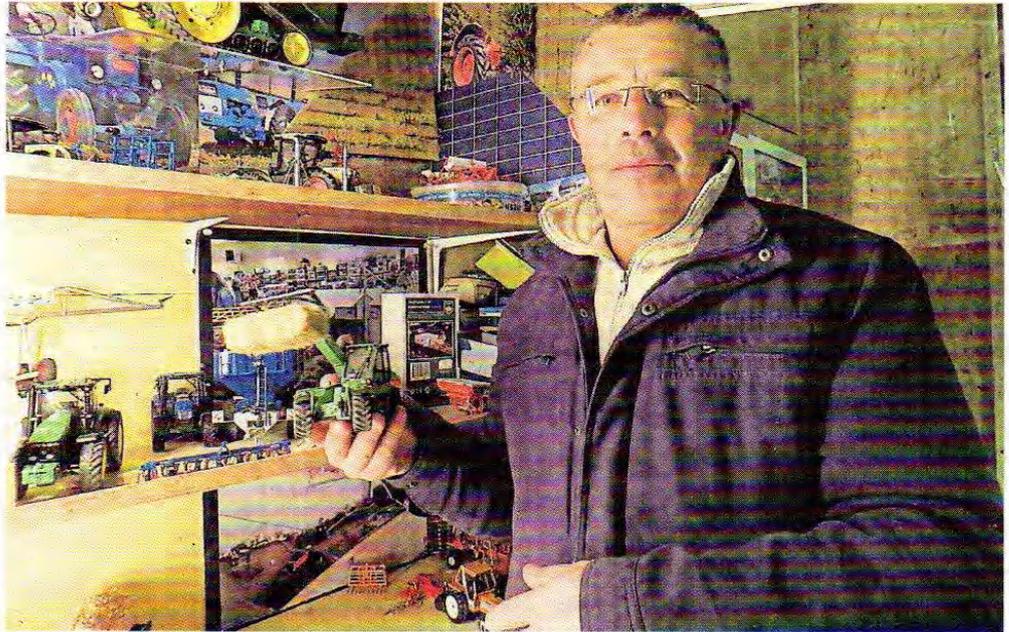
Initié par l'Amicale des philatélistes yonnais, l'événement a rassemblé près de 2 000 visiteurs l'an dernier, au parc des Oudairies. « C'est le plus grand salon de collectionneurs du département », affirme le président, Philippe Marton. Ceux qui, habituellement, écumant les brocantes à la recherche d'un timbre rare, auront peut-être une chance de le trouver ce dimanche.

## 2 Pour découvrir des petits bouts d'histoire

Sur ce salon, on rencontre à coup sûr des passionnés qui ont plus d'une anecdote dans leur sac. D'où vient ce livre ancien ? Pourquoi cette passion pour les timbres ? Il faut y aller pour le découvrir. Sans compter le coin vidéo, dédié aux cartes postales anciennes. Les amateurs d'histoire locale sont invités à visionner ce reportage sur La Roche-sur-Yon d'hier et d'aujourd'hui.

## 3 Parce qu'on y trouve d'étonnantes collections

Conserver les boîtes de camembert, il faut le reconnaître, ce n'est pas banal. Il en est de même pour les briquets, ou encore les miniatures de matériel agricole. Et bien, ils sont là aujourd'hui, ces collectionneurs insolites.



Près de 2 000 visiteurs se sont rendus au salon des collectionneurs, organisé par l'Amicale philatélique yonnaise, en 2016.

## 4 Pour bénéficier d'une initiation à la philatélie

L'Association de philatélistes yonnaise présente son activité et dispense une initiation dans le domaine aux jeunes curieux. « Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux adhérents », confie Philippe Marton. L'organisme tient aussi un stand d'anciens souvenirs, où sont vendus des

timbres personnalisés. Georges Clemeuceau et Benjamin Barbier sont mis à l'honneur.

apprécieront l'esprit chaleureux et convivial, pour 2 € seulement.

Elsa VANDE WIELE.

## 5 Parce que c'est une sortie sympa et bon marché

Lors de ce salon, où philatélistes, cartophilistes et numismates (collectionneurs de monnaies, pour les non-spécialistes) se croisent, les passagers

**Dimanche 22 janvier**, 35<sup>e</sup> salon des collectionneurs, parc des expositions des Oudairies, La Roche-sur-Yon. Entrée 2 €, gratuit pour les moins de 16 ans.

# Objectif : promouvoir le timbre gravé et plus...

Ancien conservateur des collections postales et philatéliques du Musée de La Poste, à Paris, **Pascal Rabier** a été élu président de l'Art du Timbre gravé (ATG), en mai dernier, lors de Paris Philex 2016. Depuis Sélestat, ce tout jeune et dynamique retraité nous a fait part de ses projets pour l'association.

PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE BASTIDE-BERNARDIN



# La vie de l'Amicale - Assemblée Générale

Le 11 décembre 2016, les adhérentes et les adhérents étaient convoqués à la salle de réunion habituelle pour l'AG 2016.



*Préparation de la salle*



*Accueil*



*Animateurs :  
Président - Trésorier  
Secrétaire*



*Déroulement de séance*



*Tombola de fin  
de séance*



*Pot de l'amitié  
RdV est pris pour 2017*



# La vie de l'Amicale

## Première réunion de l'année 2017 : vœux et galette



*Le nouveau secrétaire : Guy BERNARD*

*La bibliothécaire*



*Le trésorier*



*Tout le monde est content de se retrouver pour fêter cette nouvelle année.*



# La vie de l'Amicale - 35<sup>ème</sup> Salon des Collectionneurs le 22 janvier 2017



Beaucoup de monde pour cette 35<sup>ème</sup> édition, environ 900 entrées payantes et plus de 40 marchands présents.

Comme l'année dernière, Monsieur le Maire est venu pour l'inauguration.





*Trois collections étaient offertes : une sur des modèles réduits de matériel agricole, une sur des briquets et une sur des jetons de transport. Elles ont eu un franc succès.*



# Les oubliés des Césars



Pierre TCHERNIA

Pierre ETAIX



*Pierre TCHERNIA et Pierre ETAIX nous ont quittés en 2016 : nés la même année, en 1928, ils sont partis à 6 jours d'intervalle, le premier le 8 octobre, le second le 14.*

Outre leur prénom, ils ont pour point commun d'avoir consacré leur vie à donner de la joie et de la bonne humeur à leurs concitoyens. Ils furent des piliers du cinéma français et ils ont été deux grands oubliés des Césars, malgré leur contribution exceptionnelle au 7<sup>e</sup> art.

Une injustice que l'on comprend mal à l'heure de leur disparition.



*Les débuts de la télévision française : la Radiodiffusion française (RDF), sise 15 rue Cognacq-Jay, est créée le 23 mars 1945. Elle devient la Radiodiffusion-télévision française (RTF) le 4 février 1949. Pierre TCHERNIA participe au premier journal télévisé le 29 juin 1949. La Maison de la Radio et de la Télévision est inaugurée le 14 décembre 1953. La RTF devient l'ORTF par la loi du 27 juin 1964.*

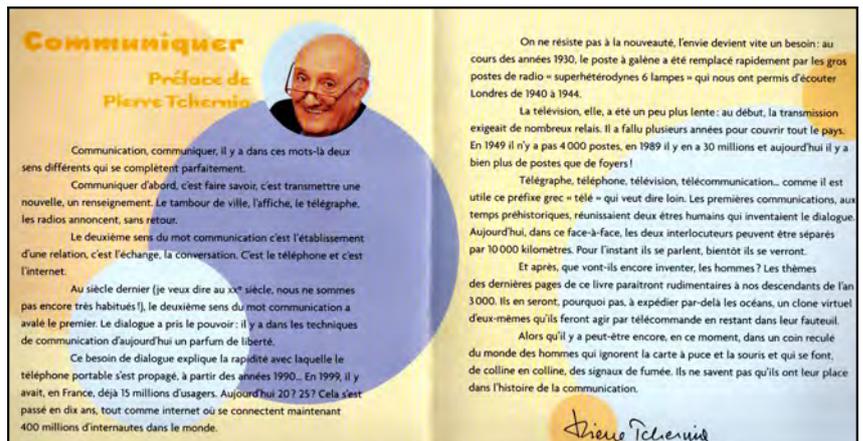
**Pierre TCHERNIA** fut multiscarte : journaliste aux débuts de la télévision française, animateur d'émissions sur le cinéma (toute une génération a en tête le générique musical de "Monsieur Cinéma" signé Gérard Calvi : auteur et cinéaste lui-même, il a accompagné pendant 50 ans le petit et le grand écrans).



*Archives INA - Monsieur Cinéma - 1<sup>ère</sup> émission le 18 septembre 1967.*



*Livre édité par La Poste et par préfacé Pierre TCHERNIA.*



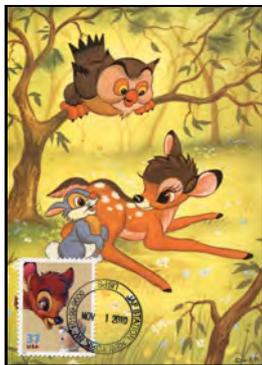
Peut-on oublier son émission présentant des extraits des films de Walt DISNEY, "L'ami public n°1" que nous regardions le dimanche vers 17h, sur la première chaîne, à l'époque où il n'y en avait que deux ?



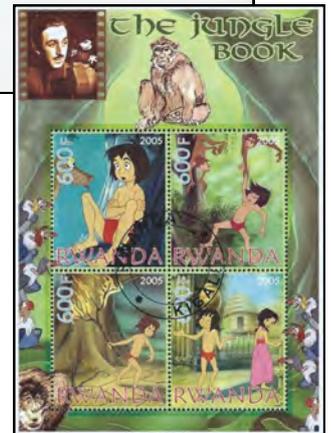
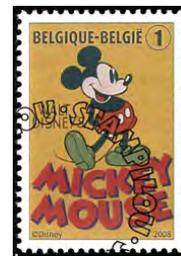
Archives INA - Le 5 novembre 1961, la speakerine Jacqueline HUËT en compagnie de Pierre TCHERNIA, présente sa nouvelle émission .



Extrait d'un programme "télévision".



Nos yeux émerveillés d'enfants passaient du dessin animé au documentaire et au film d'aventures, par petits bouts de films, et Pierre TCHERNIA intervenait entre chaque extrait, avec bonhomie et chaleur !



En parallèle, il a contribué à la réalisation des premiers dessins animés français, "Astérix et Cléopâtre" et "Lucky Luke" (appelé aussi "Daisy Town"), qui nécessitaient alors des années de travail

### Astérix et Cléopâtre

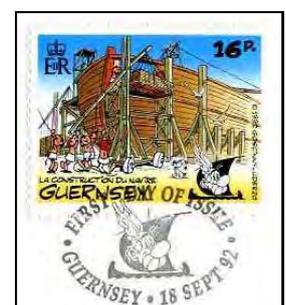
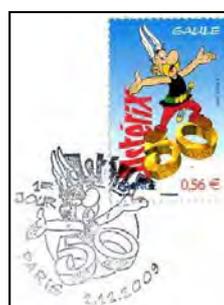
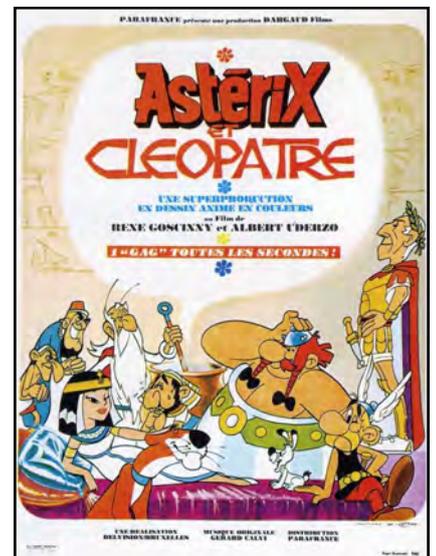


1<sup>ère</sup> diffusion :  
le 19 décembre 1968

Les éditions DARGAUD, basées à Neuilly sur Seine utilisent une EMA illustrée pendant l'année 1969.

EMA du 22 mai 1969

Affiche du film

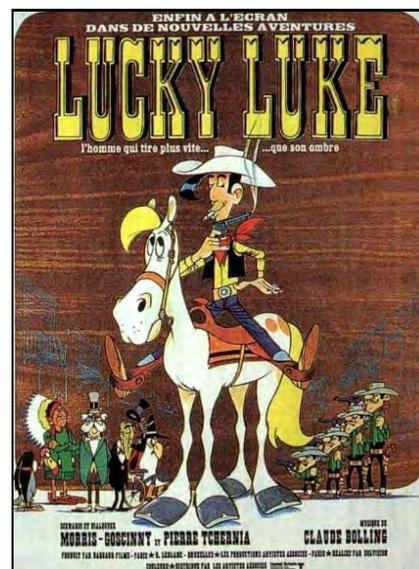


## Lucky Luke

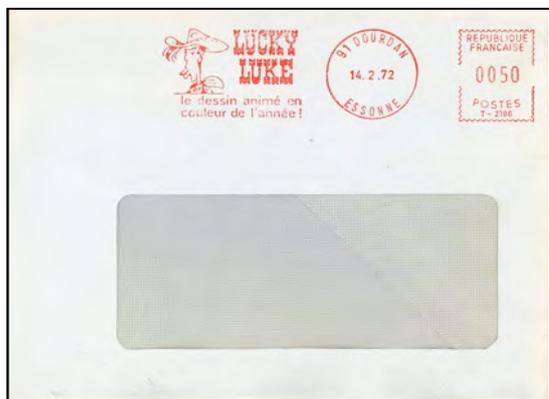
1<sup>ère</sup> diffusion :  
le 21 décembre 1971

Les éditions DARGAUD basées, maintenant, à Dourdan (91), utilisent une EMA illustrée pendant l'année 1972.

EMA du 14 février 1972



Affiche du film



A cette occasion, il avait rencontré René GOSCINY, avec qui il conçut ce chef-d'œuvre d'humour noir qu'est « *Le viager* », film qui réunit une brochette de grands acteurs français : Michel SERRAULT, Michel GALABRU, Gérard DEPARDIEU (à ses débuts), Noël ROQUEVERT, et le cinéaste Yves ROBERT dans un rôle aussi ridicule que détestable.

Timbre  
Michel  
SERRAULT

France 2012



René  
GOSCINY  
Pierre  
TCHERNIA



Michel  
GALABRU



Yves  
ROBERT



Noël ROQUEVERT

Gérard  
DEPARDIEU

Jean  
RICHARD



Trois autres films suivront, et je me rappelle qu'à l'époque il avait la pudeur de ne pas évoquer ses propres films dans ses émissions qui faisaient tant pour la promotion du cinéma. Il interviewait les acteurs avec générosité et sans arrière-pensée, et l'on était tellement loin du côté promotionnel et artificiel de la retape actuelle du ciné à la télé !

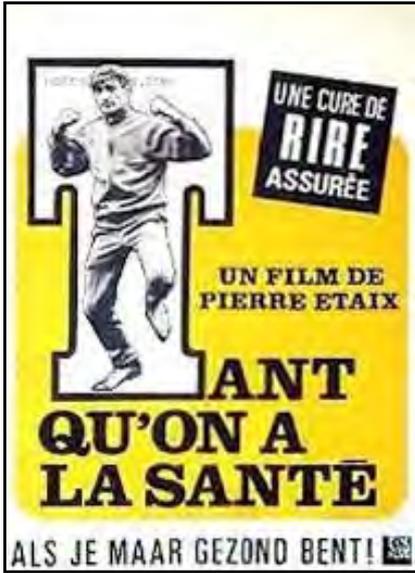
Pierre TCHERNIA disait avoir puisé son amour du cinéma dans le western de John Ford, "La chevauchée fantastique", une œuvre mythique pour tous les cinéphiles... Il aimait le cinéma et le faisait aimer, sans jamais se prendre au sérieux.



John WAYNE  
USA - 23 mars 1990



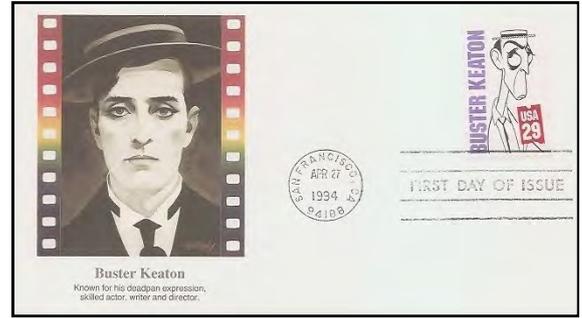
**Pierre Etaix** était très différent : amoureux du cirque, il fut l'auteur de films magnifiques, très "keatoniens" dans l'âme : le type qui ne rit jamais et à qui arrivent des quantités de bricoles, un pierrot lunaire perdu dans un monde qu'il ne comprend pas, à l'image du Monsieur HULOT de son maître Jacques TATI, pour qui il travailla à ses débuts.



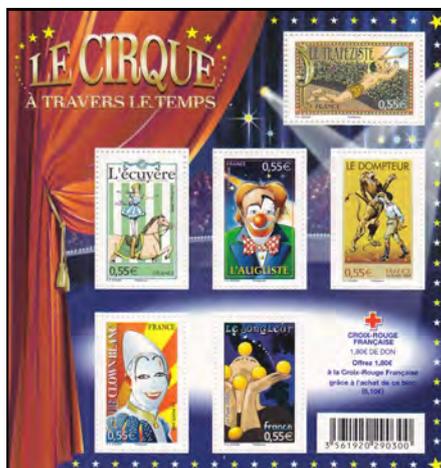
Affiche du film



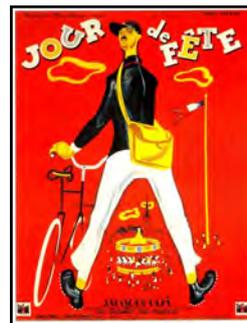
USA 1994  
Hommage à Buster KEATON



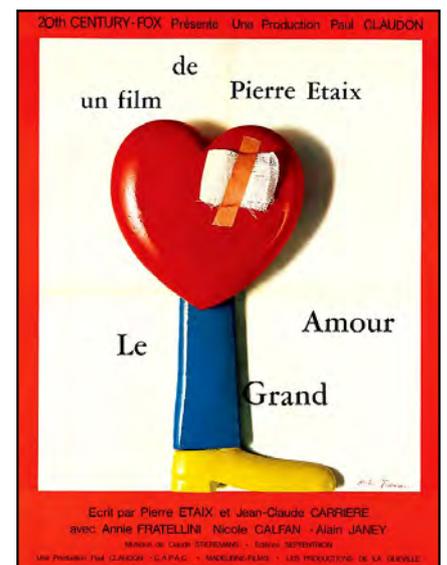
Chaque gag était l'objet d'une précision extrême. Revoyez le film "Tant qu'on a la santé", composé de plusieurs courts-métrages mis bout à bout. Pratiquement pas de dialogues : le comique de situation est aussi permanent que profond, basé sur une minutieuse observation du monde, loin de la facilité, proche de la perfection.



France 2008  
Bloc LE CIRQUE à travers le temps



Fête du Timbre 1993 - D'après l'affiche du film de Jacques TATI : JOUR DE FÊTE (1949) avec Pierre ETAIX.



Comme Jacques TATI, il adorait le cirque, qu'il pratiqua lui-même, tantôt comme clown blanc, tantôt comme auguste, aux côtés de son épouse la regrettée Annie FRATELLINI.



Le Grand Amour (1968)  
Annie FRATELLINI  
Pierre ETAIX

Auguste ou Clown blanc





Il a fondé avec elle la première école du cirque, en 1974, contribution déterminante qui a permis au cirque de toujours exister aujourd'hui. Ses dernières interviews montraient un homme resté modeste, serein, sans regrets, bref généreux et sincère.

**Pierre TCHERNIA** a passé sa vie à la télé à promouvoir le cinéma et, tout naturellement, présenta plusieurs fois la cérémonie des Césars.



Depuis 40 ans, les "CESAR" récompensent le meilleur du cinéma français. Cette statuette est la reproduction d'une compression créée en 1976 par le sculpteur français **César Baldaccini**, plus connu sous le nom de **César**.



Comme auteur, ses films étaient trop modestes, trop amusants, trop à son image, pour susciter l'intérêt de cette cérémonie et de son académie, qui a toujours préféré récompenser les humoristes dans des films dits "sérieux", austères et plus difficiles d'abord pour le public.

**Pierre ETAIX**, quant à lui, reçut dès 1963 un Oscar (excusez du peu) pour son premier court-métrage :

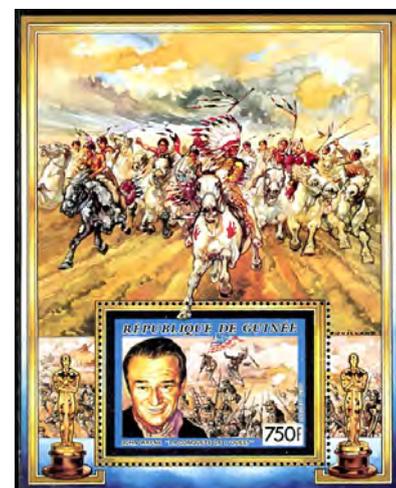
*"HEUREUX ANNIVERSAIRE"- Court métrage de 14 minutes.*

*Oscar du meilleur court-métrage de fiction 1963 dans la catégorie "Short Subject (Live Action)".*



L'acteur Chris COOPER recevant sa récompense pour le meilleur second rôle dans le film "Adaptation" en 2003

En 1970, John WAYNE reçoit l'Oscar du meilleur acteur pour le film : "Cent dollars pour un shérif"



Les Américains avaient su déceler son talent. L'académie des Oscars lui rendit ensuite hommage en 2011, lors d'une soirée spéciale à Los Angeles, alors que jamais la France n'a pensé à lui décerner un César d'honneur. Comme Jacques TATI, il est mort un peu oublié. Et tous deux furent des génies du cinéma français.

Ce mois d'octobre 2016 restera comme un grand moment de tristesse pour les admirateurs de ces deux hommes. Et le témoignage de l'ingratitude à leur égard de la part d'un milieu qui leur doit tant, chacun à leur manière.

PS : les "CESAR" sont des récompenses françaises.  
les "OSCAR" sont des récompenses américaines.

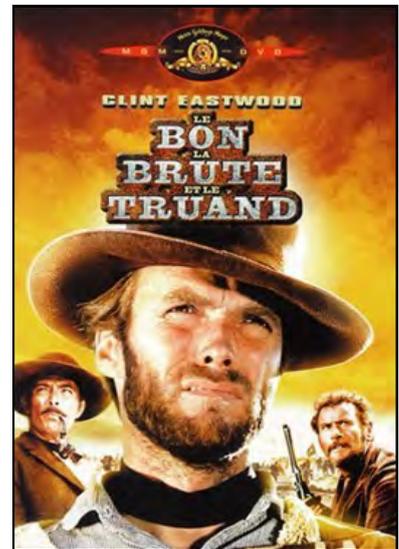
Texte : François MENNESSIEZ  
Iconographie : F. MENNESSIEZ et P. MARTON  
Mise en page : Philippe MARTON

# Les bons, les brutes et les truands !

---

## Où il sera traité des arnaques, bidouilles et compagnie.

*Tous les exemples proposés ont été pris dans des carnets de circulations faits par des particuliers et des professionnels.*



Le philatéliste a le souci de la recherche des pièces manquantes à sa collection, et y consacre souvent un budget plus ou moins important certes, mais souvent prêt à "y mettre l'argent" pour un coup de coeur. Les ventes de timbres (mais aussi de pièces, peinture ou tout autre objet de collection) faux, truqués ou réparés sont donc légion, non seulement sur le net, mais aussi en ventes au détail ou de certains professionnels, plus ou moins par "accident" (même si la présomption d'innocence est parfois plutôt une certitude de malhonnêteté, cf mon exposé du mois de novembre 2016).

J'inclus dans ces arnaques ou erreurs les timbres à mauvaise description, qu'elle soit volontaire ou "par simple défaut ou manque d'information", par exemple des timbres à défauts non signalés ou avec des traces de charnière oubliées.

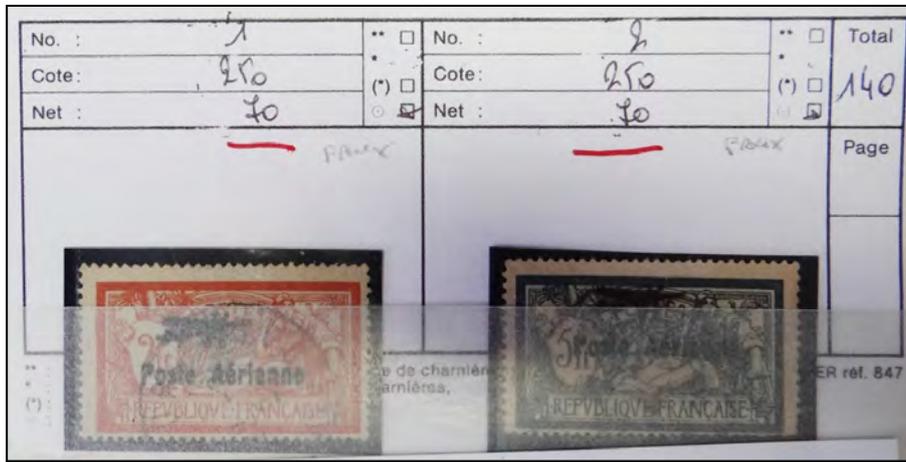
Il faut donc toujours montrer une grande prudence, et **pas seulement pour des timbres de grande valeur**, les truands les plus retors étant ceux falsifiant des timbres valant 10-50€ et non pas ceux à plusieurs centaines d'euros pour lesquels on a tendance à plus se méfier. J'ai trouvé, il y a quelques années, un faux timbre pré-oblitéré de type Paix, cotant moins d'un euro, car le faussaire a créé entièrement une fausse série (le PO 69 cotant 6000€ en neuf!!!) afin que la fausse surcharge soit la même sur tous les timbres! De même, l'attribution "vendeur professionnel", bien entendu surtout sur le net (Delcampe, Ebay, ...) où n'importe qui peut s'inventer pro, mais aussi en boutique ou dans des stands, ne constitue pas une garantie. Certains pros, adhérents de la CNEP, ont ainsi perdu des procès pour escroqueries diverses.

Dans les carnets de liaison de ces derniers mois, j'ai pu relever un certain nombre de ces erreurs, dont je vous livre ici quelques remarques ou explications afin, j'espère, que vous puissiez dans l'avenir, faire votre propre expertise sur ces erreurs parfois courantes. J'ai tout de même noté plusieurs "Chopin", ces fameux timbres dont le vendeur n'a pas remarqué quelque chose (type, oblitération, variété, dentelure, absence de phosphorescence, ...) qui en augmente significativement sa valeur. Il ne faut cependant pas se leurrer, la plupart du temps, entre 2 timbres semblables mais de cotes différentes, c'est bizarrement, mais vraiment bizarrement, toujours celui qui a la plus grosse cote qui est indiqué.

## 1. Fausses surcharges

Les surcharges (ou pré-oblitérations,...) accroissent souvent énormément la valeur d'un timbre, car elles ne sont émises que pour une période limitée, souvent dans un endroit limité géographiquement, et pour un nombre de timbres limité.

Etant plus ou moins faciles à reproduire, ce sont les faux les plus fréquents à trouver. La matière première n'est qu'un timbre de basse valeur et une bonne imprimante.



Faux PA 1 et PA 2



Détails du PA 1



Détails du PA 2



Faux PA 1 et PA 2 (notés "FAUX avec point d'interrogation" mais ils le sont clairement).



Détails du PA 1



Détails du PA 2

Pour ces 4 timbres, on voit clairement que la photocopieuse est ancienne, car les surcharges proprement horribles sont avec une typographie dupliquée, grasse, et les silhouettes des avions sont plus qu'incertaines. Ces faux sont heureusement très grossiers, d'autres sont autrement plus difficiles à déceler.

Les timbres avec surcharges de la Libération sont bien plus souvent des faux, et la plupart de ceux vendus sur les carnets de circulations sont déjà notés comme tels. Il existe sur le net un groupement de collectionneurs pouvant aider à expertiser de tels timbres, avant une expertise par un expert pro tel que Mayer ou Calves.

## 2. Erreurs de timbres

Les timbres classiques sont parfois difficiles à différencier quand on ne s'y connaît pas trop, les descriptions des catalogues étant souvent succinctes.

Ainsi, il n'est pas aisé de différencier un YT5, un YT48, un YT38 d'un YT13 des colonies générales, et les cotes passent d'1€ à 500€ !!!



YT 48 vendu en tant qu'un YT5



Bien qu'ayant un pli cassant non signalé, ce timbre présente de belles marges et une jolie oblitération nette d'Algérie (GC 5055 de Philippeville, ind. 3). Le problème est qu'ici ce n'est pas un YT 5 (cote 500€) mais un YT48 de type Bordeaux! (cote 130€). Un achat à 180€ se ferait donc à 150% de la cote !!!

Le type Bordeaux est aisément différenciable en particulier par la couronne d'épi, contrairement aux YT5, YT38 de France et YT13 des colonies (cf exemple de YT5 à droite). La teinte très spécifique des types Bordeaux peut aussi aider quand on les manipule un peu plus souvent.

La façon la plus évidente pour les différencier est de connaître les **oblitérations**. Un YT5 (émis en 1850/1851) n'existe pas avec une oblitération GC qui n'a existé que de 1862 à 1876! Ceci est d'autant plus vrai pour une oblitération d'Algérie qui n'a employé des timbres de métropole qu'à partir d'une certaine période avant de passer à des timbres surchargés Algérie.

On ne trouve donc que peu de timbres des premières émissions sur lettres d'Algérie.



YT5 oblitération grille sans fin



*YT13 des colonies vendu en tant qu'YT5*



Ici, la distinction est plus difficile entre l'YT4 de France et l'YT13 des colonies générales. Le plus simple est ici d'identifier l'oblitération, en l'occurrence un losange de points muet des colonies (la Réunion,...) . La teinte très claire qu'on retrouve plutôt sur les YT37 et YT60 de France (issus des mêmes planches que les timbres des colonies générales) est aussi une indication.

Le colonies générales YT 13 ne cotant que 15€ en oblitéré, là aussi une vente à 8€ est finalement rentable !

### 3. Timbres regommés, traces de charnière, ...

Le regommage est une plaie en philatélie. Et, ce d'autant plus que les négociants ont eu la bonne idée d'introduire les cotations de timbres neufs sans traces de charnière ???

La distinction n'est pas toujours aisée. Le plus simple est d'avoir un timbre de petite cote neuf, dont on sait qu'il a sa gomme originale, et comparer avec le timbre que l'on a en main. Il existe d'autres moyens de les comparer, j'en ferai un article dans un prochain numéro. Notons que les Allemands sont de grands friands de timbres regommés.

Dans tous les cas, il faut bien se rappeler qu'un timbre regommé ne possède pas, par définition, sa gomme originale.

**Sa cote n'est donc pas celle d'un timbre gommé \*\*, mais celle d'un timbre non gommé, donc (\*) !!!**



*Timbres signalés "regommés" par un possible mais attentif acheteur. Les grosses valeurs semi-classiques neuves sont assez facilement regommées.*

La cote de ces 2 timbres équivaut donc, normalement, à celle des timbres oblitérés !

## 4. Erreurs d'oblitérations

Certaines oblitérations apportent une plus-value aux timbres, en particulier pour les classiques. N'étant pas toujours très bien marquées, il est parfois difficile de distinguer les chiffres, raison d'ailleurs pour laquelle les PC ont été remplacés par les GC en 1862.



YT14B (et non 14A) oblitération  
PC 3721 (et non pas 3727).



Les chiffres "1" et "4" sont souvent les plus difficiles à différencier, mais ici on voit bien la différence entre le deuxième chiffre qui est bien un "7" et le dernier qui n'est pas penché et donc un "1". Le PC 3721 (Constantine, Algérie) a un indice de 5, celui de 3727 (Medeah) un indice de 13. L'erreur (involontaire, supposons-le...) est donc en faveur ... du vendeur!

## 5. Fabrication artisanale !



YT 3+6 sur enveloppe vendue 200€.

Cette lettre de Montech (85 Tarn-et-Garonne et non pas 85 de Vendée : en effet, à l'époque, certains départements tels que les Alpes-Maritimes et la Savoie ne sont pas intégrés à la France. Il y a donc un décalage de 1 ou 2 départements pour certains!) de 1850 présente 2 timbres Cérés de la première émission.

Cette lettre est un faux de toute pièce aisé à déceler même pour un non-initié.



On voit bien que le YT6 (cote 1000€ en détaché) a son oblitération grille ne dépassant pas sur l'enveloppe ou sur le timbre voisin ! Ce montage est très décelable, encore faut-il y penser !

Un timbre défectueux, à petites marges, très certainement aminci, voit donc sa valeur multipliée parce que rajouté sur une enveloppe "normale" et très abordable si elle n'avait que le YT3, lui aussi à très petites marges.

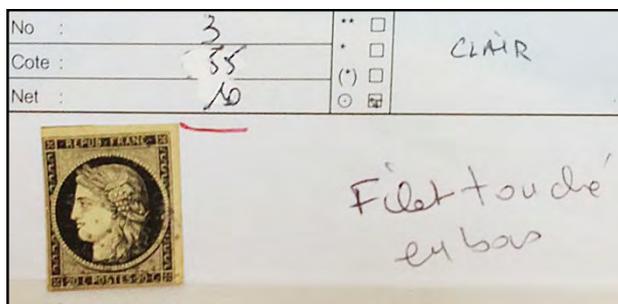
Certains montages sont plus difficiles à voir. Il suffit alors de se rappeler qu'une enveloppe correspond à un poids précis, pour une destination particulière (à une date déterminée), et donc à un **tarif postal** adapté !

En l'occurrence, un envoi de bureau (Montech) à bureau (Castelsarrazin) non local pour un poids de moins de 10g (échelon 1) a un tarif en 1850 de 20c avec affranchissement. Pourquoi donc un timbre de 1 franc en plus? Il n'y a pas de recommandation (CHARGE) ou autre justifiant un affranchissement supplémentaire, surtout pour 5 fois le tarif normal!

Ce calcul d'un coût d'affranchissement permet plus facilement de déceler un certain nombre de faux documents même bien réalisés, tels que les timbres coupés (moitié de 20c pour faire un montant de 10c par exemple). J'y reviendrai là aussi dans un prochain article.

## 6. Erreurs en faveur de l'acheteur!

Il y a, heureusement, ces fameux "Chopin", ou erreurs de cote par exemple. Dans mon exposé précédent, j'avais noté un 41B coté 325€ dont la cote indiquée était de 120€.



YT3 oblitéré étoile muette ou PC.



Le Cérés 3 a été émis en 1849, c'est le premier timbre de France. Il n'existe qu'avec des oblitérations de cette période 1849/1850 (avant le changement de tarif à 25c donc le YT4), en particulier la grille en losange. Exceptionnellement, il a pu servir ultérieurement, par des gens ayant gardé ces timbres malgré le changement de tarif, ou pour des compléments d'affranchissement.

En l'occurrence, il est ici avec une oblitération PC ou étoile muette, ce qui fait donc passer sa cote de 55-60€ à 300€ pour l'étoile ou 700€ pour le PC! Ce timbre qui ne paye pas de mine n'est donc en fait pas si courant dans vos collections, malgré son clair et les filets touchés.

## 7. Là où il ne faut pas que se focaliser sur les timbres !

Ceux d'entre nous qui lisent les articles de A. de LA METTRIE tous les mois dans Timbres Mag savent qu'une lettre avec un timbre défectueux ou "courant" est parfois rare ou tout au moins intéressante.



GC 5019 (Algérie)  
sur  
60A sur lettre.

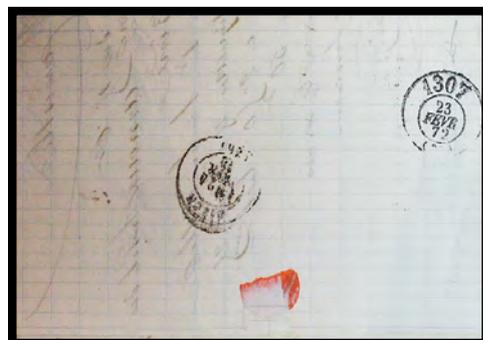


Ici, on a une lettre (mise à prix 60€) avec un GC 5019 de La Calle (ind 17) d'Algérie, pas si courant, ce qui justifie son prix. Si on se penche un peu sur la lettre, on note au verso le cachet MLS Marseille à Lyon SPECIAL qui est un **ambulant** autrement plus rare que les ML1 ou ML2.

Au verso, ce cachet est moins recherché, mais n'est pas si fréquent que cela tout de même.



GC 5015 de Bône  
sur  
60C sur lettre.



Par tous ces exemples, je veux vous montrer qu'on peut parfois trouver des choses ayant sauté aux yeux des vendeurs (et de toutes les personnes ayant eu ces carnets dans leurs mains avant les miennes!), mais surtout qu'il y a foultitude de faux, regommés, bidouillés, réparés, ... vendus plus ou moins honnêtement.

Je vous ai passé nombre de 46B vendus en tant que 45A, B ou C, YT13 vendu en tant que YT9, fausses signatures d'experts, timbres édentés ou redentelés ... Bref, toutes ces petites arnaques qui font nombre de désillusions quand certains collectionneurs (ou héritiers !!) veulent vendre des collections qu'ils croient mirobolantes ...

En conclusion, collectionnez ce que vous voulez, achetez ce que vous voulez, mais n'oubliez pas que, si vous n'avez pas la connaissance d'un sujet, un club de philatélie est aussi là pour demander conseil à un amateur plus éclairé que soi !

François COET

# NAPOLÉON 1<sup>er</sup>

## tient ses promesses pécuniaires

### Récit de son voyage en Vendée les 7 et 8 août 1808

Napoléon Ier atteint le territoire vendéen le dimanche 7 août en début de soirée. À Benet, il entre au son des cloches, sous un arc de triomphe et au cri de « *Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice !* »

La nuit déjà tombée, l'Empereur pénètre dans Fontenay-le-Comte, ville pavoisée, enguirlandée et fleurie, au milieu des vivats retentissants de la population. La fête fait oublier aux Fontenaisiens la rancœur qu'ils devaient ressentir depuis que leur ville a perdu, quatre ans plus tôt, son statut de chef-lieu au profit de la ville nouvelle de Napoléon.

Le maire, Pierre Louis Antoine Laval, en uniforme de cérémonie, s'avance à la portière de la voiture impériale pour accueillir les visiteurs. À 21h30, Napoléon se rend à la maison du maire où il doit prendre un peu de repos. Dès son arrivée, il réunit son conseil à huis clos, puis dîne sommairement, boudant le repas préparé en son honneur. On imagine la déception du maître de maison... Ravalant sa fierté blessée, ce dernier mène la délégation chargée de présenter les projets et les doléances de la ville. Mais, ayant appris dans la nuit que Joseph envisage de renoncer à la couronne d'Espagne et ayant hâte de regagner Paris, Napoléon quitte Fontenay de grand matin. Il se dirige vers Sainte-Hermine.

Napoléon laisse derrière lui la Vendée révolutionnaire, cette région sud du département qui, dès la première heure, avait embrassé avec ferveur les principes de 1789. Il s'enfonce dans le bocage, là où chaque carrefour, chaque village a vu un combat meurtrier. Tout au long de la route, ruines et décombres attestent encore des misères de la guerre. L'Empereur s'intéresse à tout ce qui, sur son chemin, rappelle la guerre de Vendée. Il questionne et se fait expliquer longuement le mécanisme des événements survenus en ces endroits

Alexandre Genet, le gendre du préfet Jean François Merlet, résume bien l'atmosphère qui règne pendant les quelques heures que l'Empereur passe dans la ville portant son nom [aujourd'hui La Roche-sur-Yon] : « *Tout le monde est enchanté et il est enchanté de tout le monde* » (Arch. dép. Vendée)

Les seuls à faire les frais de l'inspection sont les ingénieurs, vilipendés injustement pour n'avoir pas su bâtir le programme envisagé pour le chef-lieu avec les trop maigres crédits dont ils disposaient. Décrite par la légende, la colère impériale qui s'ensuit a nourri l'imaginaire collectif : le fondateur aurait enfoncé son sabre, de façon bien peu probable, dans le pisé des bâtiments trop fragiles de sa cité. Genet, rapporte de son côté un mot de l'Empereur qui dut ravir tous les fonctionnaires assignés à résidence à Napoléon, où ils campaient plus qu'ils n'y logeaient.

(Propos de l'Empereur rapportés par le gendre de Merlet, vers le 10 août 1808 : « *Comme j'ai été trompé ! Mais c'est égal. Ma ville ne se bâtira que quand je la bâtirai moi-même. Eh bien ! Puisque la sottise est faite, je n'en resterai pas là. Si deux millions par an ne suffisent pas, j'en dépenserai trois, quatre s'il le faut, et je chargerai des gens instruits de la rédaction des projets. [...] Vous avez un beau et bon royaume, mais une foutue capitale ! » s'exclame-t-il en partant.)*

Au-delà de la simple anecdote, ce voyage donne lieu à des décisions importantes et durables pour toute la Vendée. À l'issue d'une série d'audiences qui occupent le début de l'après-midi, Napoléon réunit ses ministres et conseillers et fait prendre un décret sur-le-champ.

Ce décret accorde aux Vendéens des aides à la reconstruction des habitations et des églises détruites pendant la guerre civile. L'Empereur n'oublie pas non plus les routes, ni le nouveau chef-lieu, pour l'achèvement desquelles il débloque six millions. Le décret fixe également un programme de travaux pour la ville des Sables-d'Olonne. La plupart de ces mesures ne recevront pas d'exécution.

De retour du chef-lieu, le cortège est de nouveau aux Quatre-Chemins où il rejoint la route de Nantes. Il atteint Saint-Fulgent à 19h30. En chemin, Napoléon se montre à l'écoute et fait preuve de générosité et de clémence.

À Chavagnes-en-Pailleurs encore, Napoléon est attendu avec impatience.

L'épisode est connu grâce au récit de la supérieure des Ursulines du lieu. Il fait nuit, les trois cents élèves du séminaire ont été rassemblés avec les habitants au lieu-dit la Chardière. Là, un arc de triomphe a été érigé avec une inscription insolite : « *La terre se tut en sa présence.* » Les séminaristes font une haie, au bord de la route et, à la lumière des chandelles, crient : « *Vivat Imperator !* » Le Père Baudouin accompagné de ses prêtres et professeurs, ainsi que du maire, adresse quelques mots au souverain. Ce dernier lui promet une somme de 100.000 francs pour construire un séminaire répondant aux besoins exprimés par le supérieur. Encore un engagement resté vain.



Napoléon à la Chardière  
dessin de l'abbé J. Boutin

Napoléon, poursuivant son chemin, le convoi poursuit sa route atteignant Montaigu à 21h20. Un incident va perturber la soirée : on croit à un empoisonnement... Depuis la porte de son propre salon, ouvert pour la soirée au couple impérial, l'avoué Tortat assiste à la scène. Il la racontera en détail dans ses *Mémoires* (H. Champion, Paris, 1811 - Arch. dép. Vendée).

Le cortège se remet en branle. Il arrivera à Nantes à trois heures du matin alors qu'on ne l'attendait plus.

De Nantes, l'Empereur exprime sa joie : « *Je suis entièrement satisfait de l'esprit des départements de la Vendée, que je viens de traverser* », écrit-il à son frère Joseph (*Correspondance de Napoléon Ier publiée par ordre de Napoléon III. Tome XVII, 1865, lettre n°14247 du 9 août 1808*). Il confie à M. de Champagny, ministre des Affaires étrangères : « *Je suis arrivé cette nuit à Nantes. J'ai été extrêmement content du peuple de la Vendée* » (Ibid., lettre n°14248 du 10 août 1808).



Tel fut le voyage triomphal qui a fait dire à Adolphe Thiers dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire* (1849, t. IX) : « *Son chagrin fut presque dissipé à l'aspect de la Vendée reconnaissante et enthousiaste. Elle n'eût pas mieux reçu Louis XVI s'il avait pu sortir de la tombe où l'avait fait descendre le crime de quatre-vingt-treize.* »

Ainsi, le séducteur a t'il été séduit ! Au final, si l'Empereur n'accorda pas à la construction de la ville de Napoléon des moyens à la mesure de l'ambition affichée, il fut en revanche à l'origine d'un véritable plan d'aménagement du département. Cette visite reflète aussi le changement de fond opéré parmi la population.

Décus par les Bourbons, les Vendéens se sont somme toute assez bien accommodés de Napoléon, héritier pourtant de la Révolution, mais qui a l'intelligence d'un grand politique, celle de reconnaître la grandeur des vaincus.

## ITINERAIRE DES 7 ET 8 AOUT 1808

### Dimanche 7

**19 h 30** : entrée dans le département de la Vendée par la commune de Benêt. Passage sous un arc de triomphe où l'on peut lire « Gloire au grand Napoléon le pacificateur du Continent ».

**21 h** : arrivée à Fontenay-le-Comte sous un arc de triomphe où est inscrit « A Napoléon le Grand La ville de Fontenay » (pas rancuniers les Fontenaisiens...). Courte allocution du maire Laval.

**21 h 30** : arrivée à la maison de Laval. Conseil et dîner.

**23 h** : réception par l'Empereur du conseil municipal qui vient lui transmettre ses doléances. Une jeune fille joue du piano pour Joséphine

Dans la nuit, apprenant que Joseph envisage de renoncer à la couronne d'Espagne, Napoléon entre en fureur.

### Lundi 8

**3 h 30** : départ de Fontenay

**4 h 45** : halte au relais de Sainte-Hermine pour changer les chevaux

**5 h 15** : près de Féole, trois maires se présentent à l'Empereur.

**5 h 45** : passage du haut lieu historique du Pont-Charron, porte du pays des « Géants ».

**6 h** : La Tabarière. Napoléon se délace les jambes pour y observer des traces de minerai de charbon

**6 h 20** : Chantonay. Joséphine y reçoit des fruits et des fleurs. Napoléon y interroge l'abbé Arnaud.

**7 h 55** : arrivée au carrefour historique des Quatre-Chemins-de-l'Oie. Napoléon donne 400 francs à l'abbé Jacques Boursier pour sa fabrique et 400 autres pour la jeune fille la plus vertueuse qui se marierait dans l'année. Nouveau don, cette fois-ci à Mme de Verteuil. Evocation historique du lieu, discussion avec d'anciens combattants et réception de l'amazone, Mlle de Regrenil.

**8 h 53** : Les Essarts.

**9 h 25** : La Ferrière. Le cortège est à présent escorté par la garde d'honneur à cheval du département commandée par Henri Serin.

**0 h 30** : arrivée à Napoléon. Courte allocution du maire Lansier sous un arc de triomphe. Halte à la Grande Auberge. Visite à cheval de la ville : préfecture, caserne, manufactures, église, hôpital, lycée, palais de justice et prisons. Colère de l'Empereur devant sa « ville de boue ». L'ingénieur Cormier, peu de temps plus tard, demanda et obtint sa mutation (à Naples).

**13 h** : retour à la Grande Auberge. Audiences : préfet, sous-préfets, ingénieurs, officiers, conseil municipal, délégation de maires (plus de 200) et de curés (cette dernière conduite par l'abbé Herbert, vicaire général du diocèse de la Rochelle).

**15 h** : conseil. Décret portant notamment sur la reconstruction de la Vendée, l'aménagement du territoire et la ville de Napoléon.

**16 h 50** : Napoléon quitte Napoléon, accompagné de la garde d'honneur qui escorte le convoi impérial jusqu'à la Ferrière. Serin y remercié par une boîte en or ornée du chiffre impérial en diamants.

**18 h 45** : Les Quatre-Chemins-de-l'Oie.

**19 h 30** : Saint-Fulgent. Salutations du maire, M. de Tinguy.

**20 h 20** : passage du pont de la Chardière sous un arc de triomphe où est inscrit : « La terre devant lui garde un profond silence. Et les peuples soumis ont connu sa puissance. » Arrivée à Chavagnes sous les acclamations des séminaristes et des habitants. Courte allocution du RP Baudouin.

**21 h** : Saint-Georges-de-Montaigu. Au milieu des ruines, l'Empereur promet un don de 20 000 francs.

**21 h 30** : Montaigu. Passage sous un arc de triomphe où l'on peut lire : « A Napoléon réparateur » puis près de l'obélisque édifié pour l'occasion.

Napoléon se rend pour y passer la nuit à la maison de M. Tortat, avoué près du tribunal de l'arrondissement. Joséphine est prise de malaise après avoir bu un verre d'eau. L'Empereur crie à l'empoisonnement.

Dîner, on y parle de justice, de patrimoine foncier et immobilier, de Goupilleau et de Charette. Audience offerte au conseil municipal.

**Minuit** : départ. Don de 360 francs aux deux domestiques de la maison.

### Mardi 9

**0 h 45** : arrivée au pont de Remouillé. Le convoi poursuit sa route en Loire-inférieure.

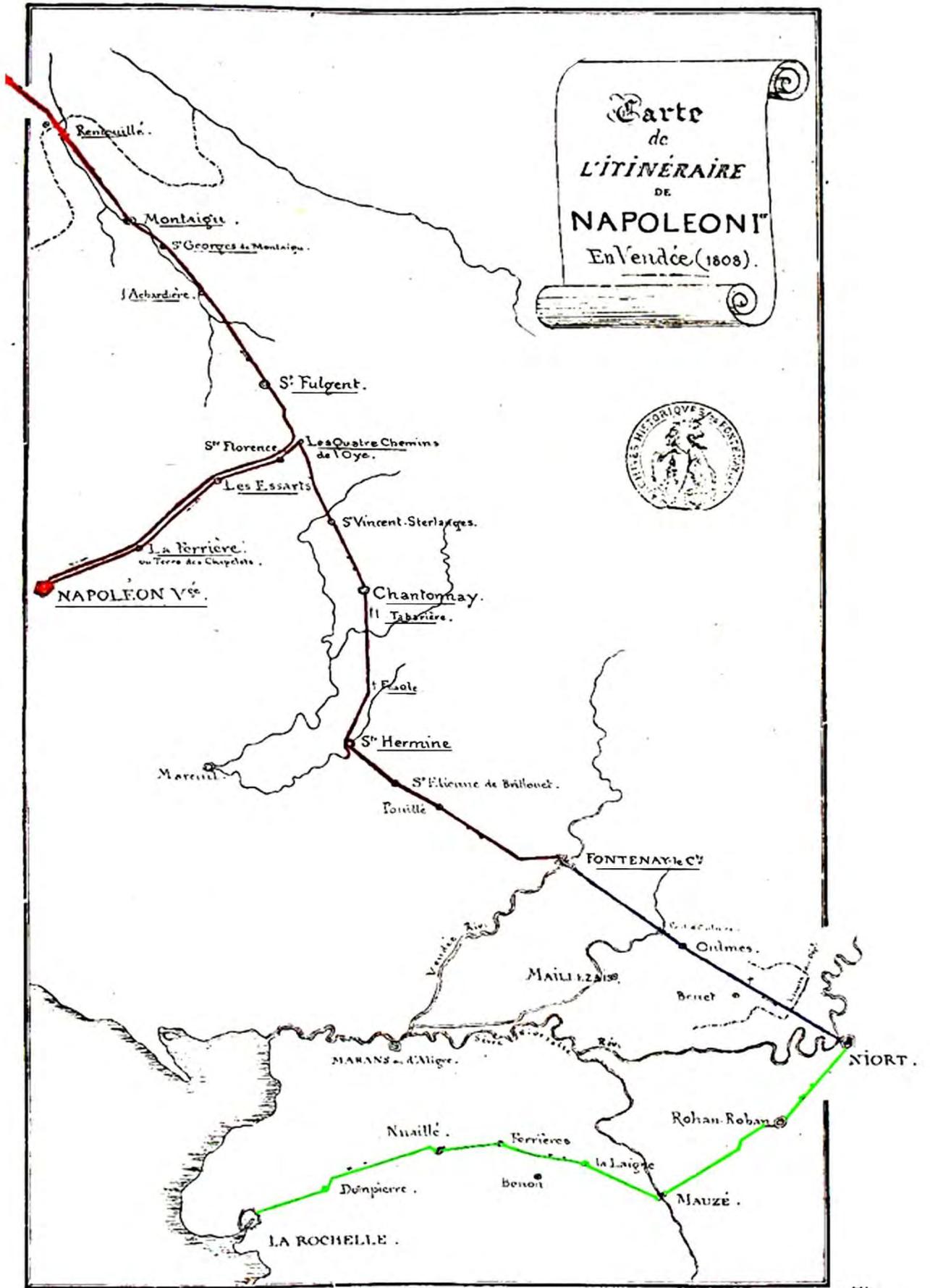


Planche 1<sup>re</sup>

## Lettre adressée de Paris en franchise

Datée du 18 août 1808, elle est expédiée par la Trésorerie Générale de la Couronne à Monsieur le Maire de la ville Napoléon, à Napoléon, Département de la Vendée.



Le texte est le suivant :

N° 126

Paris le 18 Août 1808

Monsieur

Je suis chargé par Monsieur le Trésorier Général de la Couronne, de vous faire parvenir une somme de six mille francs pour les Pauvres de votre ville. Veuillez m'envoyer votre quittance de cette somme et je vous adresserai par le retour du courrier, un mandat de la Caisse de service du Trésor Public, sur votre département.

Si vous aimez mieux tirer sur moi, je ferai ce qui vous sera agréable.

Il sera nécessaire que votre quittance indique la destination donnée par sa Majesté à la somme qui vous sera remise.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer avec une parfaite considération.

Le Payeur du Trésor Général de la Couronne

Monsieur le Maire de la Ville de Napoléon

---

### Louis-Auguste LANSIER

Né à Avrillé en 1758, Louis-Auguste LANSIER suit des études de droit. Après son mariage le 22 juillet 1788 avec Marie-Anne CAILLÉ, yonnaise, il s'installe à la Roche-sur-Yon. Partisan modéré des idées modernes, il dirige la ville de 1789 à 1790. En mars 1793, les Vendéens se révoltent, c'est le début de la guerre de Vendée. La ville de la Roche-sur-Yon est prise par les vendéens le 14 mars 1793. Au retour de la paix, il est nommé juge de paix. En 1801, il est élu maire de la Roche-sur-Yon et restera à ce poste jusqu'en décembre 1812. Il redirige la ville pendant les Cent-Jours alors que la Vendée est à nouveau en ébullition. Il décède à La Roche-sur-Yon le 7 mars 1818.

Le même jour, 18 août 1808, de l'envoi du courrier de Paris par le Payeur du Trésor Général de la Couronne, un article relatant le voyage de Napoléon 1<sup>er</sup> en Vendée, 10 jours auparavant, paraît dans le journal « FEUILLE ECONOMIQUE OU COURRIER UNIVERSEL ».

Cet article est daté de SAINT HERMAND, malheureusement sans le nom de l'auteur. Il est à noter que celui-ci aurait dû être daté de SAINTE HERMINE puisque Napoléon 1<sup>er</sup> avait ordonné, par décret impérial du 16 juin 1808, la fusion des deux communes et que le nom retenu serait celui de SAINTE HERMINE.

### **SAINT-HERMAND** (département de la Vendée).

Extrait d'une lettre particulière du 15 août.

J'arrive à l'instant de Napoléon, et je ne puis résister au désir de vous raconter tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai entendu. Figurez-vous la population toute entière d'un département pressée dans une ville naissante, et pour ainsi dire campée autour de ses murs, dans l'attente de ce héros qui lui a rendu le bonheur et la paix ; une multitude d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants accourus de plus de 40 lieues sur toutes les voitures et les chevaux qu'on avait pu réunir ; plus de 200 maires en écharpes, à la tête de leurs villages, et presque tout le clergé du département revêtu de ses habits sacerdotaux. Figurez-vous enfin, si je puis m'exprimer ainsi, la levée en masse de tout un peuple heureux et paisible, et brûlant d'exprimer sa reconnaissance. Non, il est impossible de se faire une idée d'un pareil spectacle, si on n'en a pas été témoin. On pense bien quels transports a du faire éclater le peuple, lorsque S. M. a paru. Elle a été vivement attendrie de cette touchante réunion ; elle venait d'ailleurs d'avoir sous les yeux les horribles traces de la guerre civile depuis Saint-Hermand jusqu'à Nantes. On aperçoit en effet sur cette route un grand nombre de villages détruits par le fer et le feu. S. M. s'est arrêtée dans chaque endroit ; elle a interrogé avec bonté tous les cultivateurs, tous les ouvriers qui se sont trouvés sur son passage ; elle paraissait profondément touchée ; et son regard semblait dire : Je ferai disparaître toutes ces ruines ; je releverai ces villages jadis florissants ; et mes bons peuples de la Vendée n'apercevront bientôt plus le moindre vestige de leurs anciens malheurs.

Ces espérances si douces se réaliseront. J'ai assisté à l'audience que S. M. a accordée à plus de 200 maires de la Vendée ; je m'étais glissé parmi eux, et je suis entré dans une pièce assez étroite où l'Empereur se trouvait seul avec son ministre secrétaire d'Etat, et où il pouvait à peine faire un mouvement au milieu de cette multitude qui l'entourait et le pressait de tous les côtés. S. M. a parlé à tous avec une bonté paternelle ; elle a voulu connaître toutes les plaintes, toutes les réclamations, tous les besoins, et chacun s'est retiré plein d'admiration, d'attendrissement et de reconnaissance.

Des actions de grace, des TE DEUM solennels ont été chantés dans tous les temples, et les bras longtemps armés de ce peuple se sont élevés paisiblement vers le ciel pour lui demander la conservation de son auguste bienfaiteur.

Cet accord, cette unanimité de sentimens n'annoncent-ils pas une grande famille unie sous la loi du meilleur des pères ? Il n'y a aujourd'hui dans les départements de l'Ouest qu'un cri de reconnaissance et d'admiration. Tous les cœurs sont ouverts à l'espérance, et fermés au ressentiment. A la guerre, à l'anarchie ont succédé la paix et la confiance. Notre pays semble plus heureux, plus fécond que jamais ; semblable à ces volcans éteints qui ont lancé jadis la dévastation et la mort, et qui n'offrent aujourd'hui que l'image du calme et de l'abondance.

NB : l'orthographe originale est respectée

Du Jeudi 18 et Vendredi 19 Août 1808.

## E X T E R I E U R.

## T U R Q U I E.

CONSTANTINOPLE, 15 juillet. — Ce ne sont point, comme on l'a dit, les armemens anglais dans l'Archipel qui donnent lieu à l'expédition du capitain-pacha; car il n'existe aucun armement de vaisseaux de guerre ennemis dans ces parages; ce sont les forbans couverts du pavillon anglais, et dont le nombre s'est beaucoup multiplié, qui nécessitent de la part de notre gouvernement des mesures vigoureuses. Le chef de ces forbans monte un bâtiment de vingt pièces de canon, et a deux cents hommes d'équipage. C'est le même qui avait appartenu à un capitaine autrichien, et qui a été pris dans la traversée de Salonique à Constantinople, ayant un chargement de coton. Cette production continue à être transportée en Allemagne par la mer Noire, et est débarquée partie à Warna, partie à Odessa et dans d'autres ports russes.

On écrit d'Andrinople que Mustapha, pacha de Ruscuk, est venu au camp du grand-visir avec 8000 hommes. On croit que le but de cette démarche est de se concerter ensemble de vive voix sur les opérations militaires, dans le cas où les hostilités contre les Russes recommenceraient, ce qui ne paraît cependant pas probable. On assure que Jailler-Pacha, ci-devant exilé à Demotica, et depuis rentré en grâce, est avec Mustapha.

Un ouragan très-violent a éclaté le 29 du mois dernier, sur le faubourg de Pera. Les phénomènes de cet ouragan ont été accompagnés d'autant plus remarquables, que ce climat-ci n'y est point sujet. L'atmosphère, en plusieurs endroits, paraissait toute en feu, tellement qu'on ne doutait pas à Constantinople qu'il n'y eût dans le faubourg un fort incendie. La pluie, les éclairs, les coups de tonnerre ne discontinuaient pas. Le tourbillon a emporté les toits de plusieurs maisons, déraciné de très-gros arbres, enlevé des hommes et des animaux à des distances considérables.

BELGRADE, 26 juillet. — Le 25 de ce mois, le commandant de la forteresse, M. Laden, reçut la nouvelle que les Turcs avaient cherché à enlever les redoutes de Mélina. Pendant une journée entière, ils firent les plus grands efforts pour s'emparer de cette position; mais ils furent repoussés sur tous les points. On évalue leur perte à 500 hommes, et celle des Serviens à 100. On parle aussi d'une affaire qui a eu lieu près de Nissa, et où les Turcs ont obtenu un avantage signalé: un grand nombre de têtes des révoltés ont été, dit-on, envoyées à Constantinople. Ismaïl-Bey a reçu l'ordre de se rendre à Andrinople. Depuis ce dernier combat, la tranquillité paraît entièrement rétablie des deux côtés.

## R U S S I E.

PETERSBOURG, 25 juillet. — Quelques émigrés français qui se trouvaient encore à Libau en Courlande, en ont été renvoyés, et sont partis à bord de la frégate suédoise l'Euridice.

Il paraît presque chaque jour des vaisseaux anglais et suédois devant nos ports de Riga, Stettin et Libau; mais ils n'osent rien entreprendre.

La Gazette de la Cour contient la suite des rapports militaires de la Finlande, en voici un extrait:

« L'attaque que fit l'ennemi, le 28 juin, près de Storlandet fut exécutée par deux divisions de sa flottille: l'une, de 8 galères et de plus de 70 bâtimens armés, était commandée par l'amiral Hiemstern; et l'autre, consistant en 20 chaloupes canonnières et plusieurs bâtimens de transport, était sous les ordres du général Vegesack. Notre flottille n'était composée que de 12 chaloupes canonnières et 2 yoles. L'ennemi fit plusieurs efforts pour rompre notre ligne; mais il n'en put venir à bout. Le désordre se mit au contraire parmi ses bâtimens, et l'amiral suédois ne put les rallier. Il fut obligé de se retirer, laissant la mer couverte de débris, et ayant perdu 4 bâtimens qui furent coulés à fond. Nous n'avons eu de notre côté que deux hommes blessés et deux bâtimens légèrement endommagés.

« Le 2 juillet, l'ennemi renouvela son attaque contre notre flottille près de l'île Runsala, à deux lieues un quart d'Abo. La flottille ennemie était de 46 bâtimens et la nôtre de 26. Le combat fut opiniâtre et dura six heures. L'ennemi fut mis en désordre et contraint à se retirer. Nous avons eu dans cette affaire 10 hommes tués et 16 blessés. Onze de nos bâtimens ont été endommagés; mais ils n'ont pas cessé de prendre part à l'action. Vingt bâtimens suédois ont beaucoup souffert. Cette nouvelle tentative de l'ennemi avait encore pour objet de surprendre la ville d'Abo.

« Le 24 et le 25 juin, l'ennemi fit une attaque générale du côté de Kuopio, où il avait débarqué des troupes; mais il fut repoussé, laissant 70 morts sur le champ de bataille. Nous lui avons fait en outre 9 prisonniers. Notre perte a été de 52 h.

« Le 29 juin, l'ennemi recommença le combat du côté de Kuopio. Notre aîle gauche fut tournée; mais notre réserve ayant fondu sur les Suédois à la baïonnette, les mit en déroute. Ils ont eu 200 morts et 25 prisonniers. Notre perte est de 41 tués, 10 prisonniers et 152 blessés. C'était le général Barclay de Tolly qui commandait nos troupes. »

On mande de Riga, en date du 25 juillet, que le conseiller privé comte de Siévers est mort dans cette ville, à l'âge de 78 ans. Il avait été chargé de missions très-importantes sous le règne de Catherine-la-Grande; il est surtout très-connu par sa fameuse ambassade à Varsovie. Dans les derniers temps de sa vie, il s'était entièrement consacré aux sciences. Il a fait beaucoup de legs à des établissemens publics, et a donné entr'autres 48.000 écus à l'université de Dorpat.

## D A N E M A R C K.

COPENHAGUE, 2 août. — Le cabinet suédois ne sent que trop bien le tort que lui a fait dans toute

# Anecdotes philatéliques

## La Semeuse : "impossible de gratter le téton"

### RÉFÉRENCES DE RECHERCHES :

Pierre MARION : *Le dictionnaire des semeuses.*

Jean COTTI, Pierre RAMUREL, Viviane SOULACHE, Joseph PHARE, Corentin LE BELLEC : *Collections privées.*

Musée de La Poste, Associations Philatéliques de Marseille, Tours, Strasbourg.

Bibliographies diverses.

Sites internet :

<http://www.laposte.fr/tout-sur-letimbre/connaissance-du-timbre/dicotimbre/timbres/journee-du-timbre-1996-semeuse-1903-2990> La Semeuse

<http://timbreposte.free.fr/mag-timbre/la-semeuse/la-semeuse.html> <http://timbreposte.free.fr/mag-timbre/la-semeuse/naissance-semeuse.html>

## 1 - La Semeuse de la discorde ....



La première Semeuse (à fond ligné) fut émise le 2 avril 1903.

Elle fit l'objet de nombreuses critiques :

les valeurs faciales étaient peu lisibles à cause des lignes,  
le soleil était placé du côté des ombres,  
elle semait à contre-vent.



L'administration voulut modifier le timbre et procéda à plusieurs essais. Le 6 mars 1906, le tarif de la lettre simple baisse de 15 à 10 centimes : c'est l'occasion d'effectuer le changement.

On crée pour l'occasion **la Semeuse camée "avec sol"**.

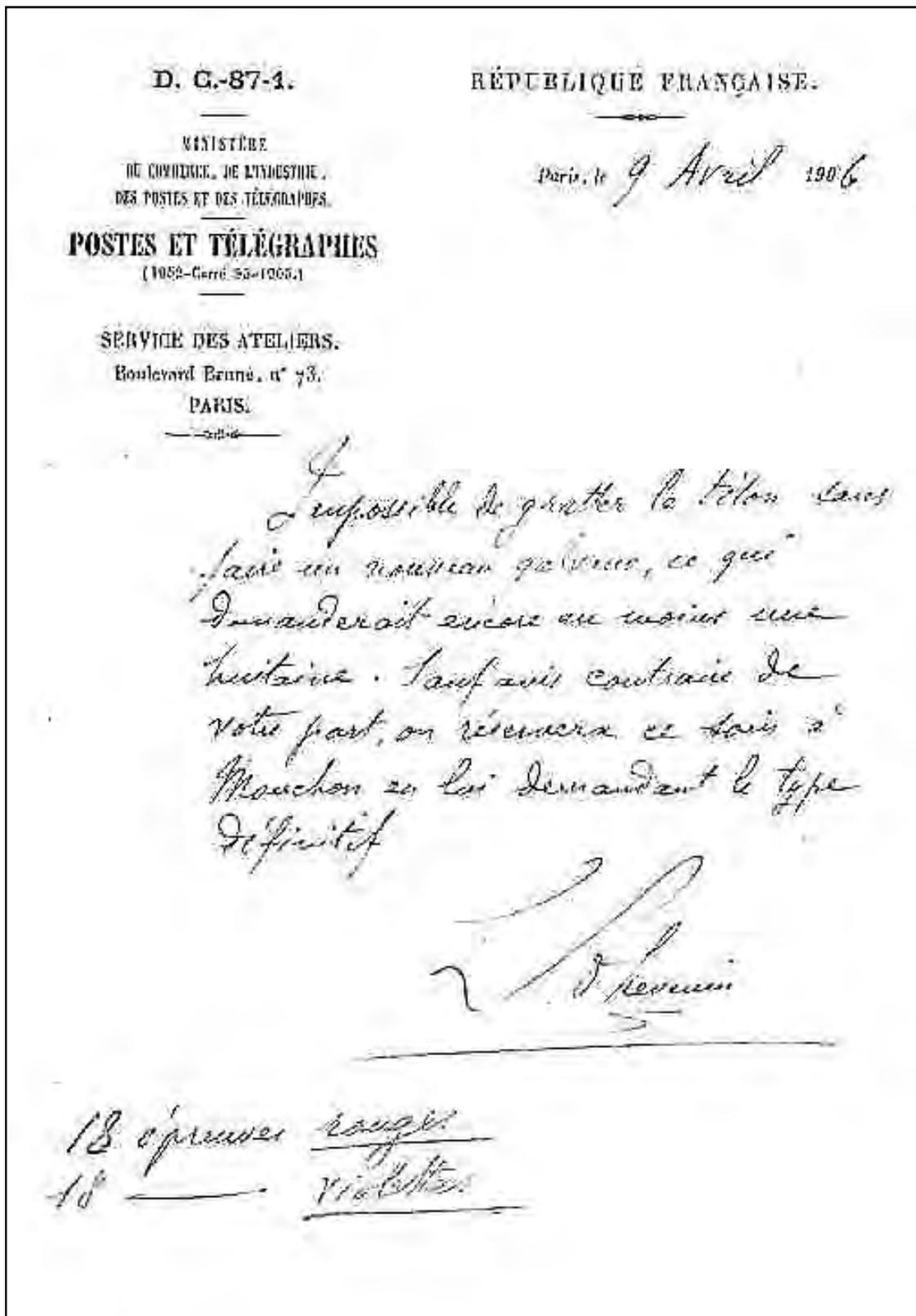
Elle sera disponible pour le grand public le 16 avril 1903.



Louis-Eugène MOUCHON, à partir d'une Semeuse lignée, refit une *Semeuse camée "sans sol"* et sans le haut du sac. Mais la maquette présentée au ministre BÉRARD comportait une petite corne disgracieuse qu'il qualifia de "*téton*".

Le ministre BÉRARD demanda à l'Atelier du timbre de modifier le dessin.

Le 9 avril 1906, **Thévenin**, Directeur technique de l'Atelier du timbre écrivait au ministre la lettre suivante :



©Musée de La Poste, Paris

*Impossible de gratter le téton sans faire un nouveau galvano, ce qui demanderait encore au moins une huitaine. Sauf avis contraire de votre part, on réservera ce soin à Mouchon en lui demandant le type définitif.*

*L. Thévenin*

Deux valeurs furent imprimées : le 10c (lettre simple) et le 35c (lettre recommandée).



***Semeuse "chiffre maigre"***

Elles furent mises à la disposition du public le 28 juillet à midi.

Le ministre BÉRARD ne la trouva pas à son goût : on commença par la retirer du circuit deux heures plus tard pour la remettre en service peu de temps après (il fallait bien appliquer la baisse des tarifs et on n'avait pas d'autre alternative).

MOUCHON modifia de nouveau son dessin en ajoutant les lignes autour du sac et de la silhouette pour la détacher du fond.

Cette Semeuse ne plaisait toujours pas et, en 1907, le même ministre BÉRARD demandait une nouvelle gravure à "l'Atelier Lhomme", un graveur-retoucheur de l'Atelier du timbre, qui regravra la figurine à partir du dessin de ROTY.



La ***Semeuse "chiffre gras"*** était née !



La ***Semeuse "chiffre maigre"***



La ***Semeuse "chiffre gras"***

## 2 - Cachez ce sein que je ne saurais voir !

En 1906, l'administration des Postes a été secouée par une véritable et amusante polémique :

### L'affaire du téton !

Le dessin original de la Semeuse par Oscar ROTY avait donné naissance en 1903 aux timbres de la première série dite "*Semeuse lignée*", dont le chef de file correspondant au tarif de la lettre simple était le 15 centimes vert.

Timbre mythique, resté depuis dans les annales, car étant le premier au type Semeuse à avoir été émis le 2 avril 1903.

Le changement des tarifs postaux ayant ramené quelques années plus tard à 10 centimes le coût de l'affranchissement de la lettre simple, pour marquer le coup comme l'on dit, la Semeuse a dû perdre (pour plaire mieux) son fond ligné ainsi que son soleil, pour se retrouver les pieds bien sur terre, et la **Semeuse avec sol** a finalement été émise le 13 avril 1906.

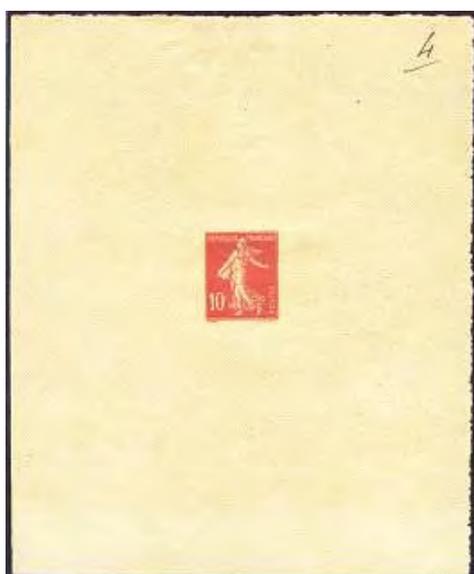
L'esthétique de ce timbre ne donna pas entière satisfaction, malgré deux tirages, et de légères retouches dont le but était de mieux faire ressortir la silhouette de notre chère Semeuse furent effectuées.

Il ne restera pas longtemps à la vente. Le ministre n'était pas content !

On tenta alors à tout prix de le satisfaire, allant même jusqu'à faire changer le soleil de place, c'est vous dire !...

On lui proposa un tout nouveau dessin, fort peu réussi d'ailleurs, et heureusement resté à l'état d'essai, faisant figurer le soleil non plus derrière, mais devant la Semeuse, afin que les ombres soient respectées. Ceci n'était pas le cas sur la Semeuse lignée, et avait déjà fait couler beaucoup d'encre ! Sans parler du fait qu'elle sème contre le vent, ce qui est déjà une aberration pour n'importe quel agriculteur !

Pour permettre au ministre de bien comparer, cette **Semeuse avec soleil devant** a été imprimée sur des feuilles mixtes, associée à celle qui reposait sur un sol (deux panneaux superposés de 50 timbres de chaque sorte), ce qui nous a laissé de très spectaculaires et assez rares paires verticales.



Le 7 avril, c'est à dire 6 jours seulement avant l'émission ! Il faut croire que la controverse battait alors son plein et que les décisions se prenaient dans l'urgence à quelques jours du nouveau tarif... Ce qui n'est jamais bon, d'ailleurs.

Ce fut ensuite le sol qu'on a décidé de supprimer. Ceci donna naissance (heureusement pour nous, philatélistes) à de très rares essais, bizarrement appelés **Semeuse avec sol sans le sol**.

Le résultat était cette fois-ci assez convainquant, mais une chose contrariait encore les décideurs de l'époque :

*le téton qui dépasse !*

En reluquant d'un peu plus près la poitrine de notre Semeuse, certains vicieux se sont en effet imaginés qu'elle semait torse nu (idée bien saugrenue), ou bien que son sein gauche s'était échappé de son corsage, pointant fièrement droit devant elle !

Même avec l'esprit mal tourné, il faut beaucoup d'imagination pour trouver la moindre ressemblance avec un bout de sein ! Ils ne devaient pas en voir tous les jours sur la plage à l'époque !

Il existe même, dans les archives, un courrier officiellement offusqué du ministre, demandant la suppression de ce "téton" déshonorant pour notre effigie nationale !...



Un ministre étant un ministre, ce fut chose aussitôt faite : cet appendice qui n'était en fait que le haut du sac de graines fut supprimé à son tour et ne figurera plus jamais sur aucun timbre au type Semeuse non lignée, à partir de l'émission suivante dite **Semeuse maigre**.

Peu de philatélistes le savent, même s'ils passent des journées à regarder à la loupe des milliers de timbres au type Semeuse, depuis un siècle !

On imagine bien le pauvre graveur, sûrement sollicité dans l'urgence, en train de faire disparaître cette partie du poinçon, uniquement pour satisfaire les lubies ministérielles !

Cette dernière gravure, maigre, a elle aussi été retouchée dans l'urgence, d'où deux types de timbres, là encore : les premiers mis en vente paraissaient sans relief et leur vente a dû être stoppée en catastrophe le jour même. Les seconds, retouchés et émis un peu plus tard, ne sont pourtant guère mieux !

Semeuse maigre !... Non pas qu'on lui ait, en plus de ça, imposé un régime, mais ainsi nommée car les inscriptions du timbre sont faites de caractères bien plus fins que sur les émissions suivantes. Émissions à partir de 1907 qui ont pu, quant à elles, être désignées sous le terme de "Semeuse grasse" (ou Semeuse camée, ce que nous avons déjà vu).

Toute cette histoire (et ce n'est pas fini...) nous permet cependant d'apprécier le mal que se donnait alors La Poste pour créer un timbre ! Le succès et la longévité de notre Semeuse viennent probablement en partie de cette attention qu'on lui portait.

L'administration actuelle ferait bien de s'en inspirer et de méditer sur les exemples, parfois comiques, que lui ont laissés ses prédécesseurs ...

**Semeuse, la grève !!!**

**Voici une petite blague philatélique illustrée d'après les différentes émissions de semeuses. Cet article se trouve dans *l'Illustriertes Briefmarken-Journal de 1906*.**

**Génial!**



**Disposés ainsi les timbres donnent lieu à la légende suivante:**

*Tout d'abord, on me laisse semer contre le vent,  
Ensuite, on m'enlève mon soleil pour que je sois obligée de semer dans le noir,  
Et, pour finir, on m'enlève ma terre, mon sol! Non, pas avec moi, je pars!*

Les images sont extraites du net, la dernière du journal. Pas mal, non? On avait plus d'imagination autrefois.

### **3 - 14/18 : où il est démontré que le timbre français est supérieur à l'allemand.**

En 1915, les philatélistes français peuvent être confiants dans la victoire de nos armées. Une étude vient d'être faite démontrant que notre "Semeuse" est infiniment supérieure à "Germania", le timbre d'usage courant en Allemagne. Lire la suite en ouvrant le document ci-après....

### **14/18 : le patriotisme mène à tout, y compris à la philatélie où il est démontré que le timbre français est supérieur à l'allemand ....**

"*La Semeuse et Germania*" est le titre d'une allocution de Paul HERVÉ, en janvier 1915, à la Sorbonne, reprise dans "Les Annales", hebdomadaire politique et littéraire, comparant le timbre d'usage courant allemand Germania et la Semeuse française.... Le discours, d'après le journal, est "modéré" .... et restera pour marquer les "Barbares" d'une indélébilité "flétrissante".!

Extraits :

*Assurément, à n'en juger que par ses dimensions et son prix de vente, le timbre-poste serait bien peu de chose. N'empêche que son rôle est immense par la participation aux échanges de l'idée, entre les contrées, entre les gens. ....*

*Chaque peuple a conféré à son timbre une qualité de petit drapeau, attentivement choisi, qui, par myriades emblématiques, va, jusqu'aux antipodes, caractériser la patrie. On me reprocherait de badiner, si j'ajoutais que, malgré les conseils de l'hygiène, une pratique ancienne fait instinctivement, s'en approcher bien des lèvres.*

*Je reviens à la manière dont la France et l'Allemagne ont respectivement conçu les plus récents portraits d'elles-mêmes, pour qu'ils soient expédiés à toute la planète, sur les messages quotidiens. Chacune des deux nations a entendu, évidemment, être représentée telle qu'elle se voyait, telle qu'elle avait senti être, telle que tout le monde s'écriât en apercevant: "Je reconnais, c'est parlant, c'est frappant!".*

*On ne fait jamais faire son portrait que pour qu'il soit ressemblant, c'est la première condition. La seconde, c'est qu'il soit un peu flatté. Or comment l'Allemagne s'est-elle flattée que ses traits dussent être reproduits ? Comment a-t-elle imaginé le physique de son moral tandis que, soi-disant, elle n'aurait eu pour but que le règne de la concorde ?*

Germania emplit le cadre du timbre rien qu'avec la moitié de son corps. La face dure est casquée d'une couronne massivement forgée. Une seule main a pu se loger à un angle, ramenée dans le sens égoïste qui est vers soi-même, et, avec un gantelet de mailles, cette main serre une poignée de glaive. La poitrine est cuirassée, et deux rondelles de métal bombé indiquent quel serait l'allaitement maternel pour l'humanité à naître, quand celle-ci aurait à le chercher dans cette ferronnerie.

Ah, qu'elle apparaissait innocente, en vis à vis, la miniature à l'image de la France, avant qu'éclatassent les hostilités ! Cette Semeuse, vêtue d'aimable lin comme ses marraines, les Muses de la Grèce, qu'elle était loin d'encombrer, à la façon de l'autre, par une carrure outreucidante ! Elle semblait toute svelte dans l'espace et, autour d'elle, on distinguait des horizons, de la place pour tous; on devinait de l'air respirable, de la lumière, de la liberté sous le soleil(...) faisant mine de dire :

"Je suis celle qui poursuit sans trêve sa marche au progrès (...) je sème de bonnes intentions à l'infini, je sème avec candeur, je sème avec espoir (...)"

(...) **Le sac de la bonne Semeuse est devenu le sac à feu, le sac à poudre des attaques et des contre-attaques, il est encore le sac à malices où notre race qui a toujours su faire un pied de nez au péril avait mis en réserve, pour le sublime pioupiou de ce temps-ci, la pipe et la chanson de Fanfan la Tulipe. (...). Elle sème à présent la mitraille de la légitime défense. Elle sème l'indignation et le dégoût contre les bourreaux d'enfants(...) les fourbes visiteurs d'hier, maniaques de l'espionnage. Elle sème la revanche du Droit, la sainte revanche, la Revanche ! ..."**

## 4 - Usage courant : trouver la perle rare qui se cache peut-être dans vos albums.

### Anodin le 15 c Semeuse ? La cote de certains exemplaires atteint pourtant les 7 000 € !



**Tous les collectionneurs le connaissent et même les non philatélistes. Et pour cause il a été imprimé à un ou plusieurs milliards d'exemplaires. Mais quelques-uns sortent du lot, ils diffèrent des autres par quelques petits détails qui font toute la différence. Voici les astuces pour reconnaître le rare type VI.**

**A** la date de son émission le 2 avril 1903, le 15 c Semeuse a un air de déjà vu pour les Français. La Semeuse figure déjà sur les pièces de monnaie depuis 1897. A l'origine de sa création, le timbre d'usage courant « Droit de l'homme » réalisé par Louis Eugène Mouchon et adopté en 1900 pour remplacer certains types Sage. Ce timbre ne plaît pas au public comme au ministre. Alors ce dernier choisit la Semeuse, on passe de la France qui défend les Droits de l'Homme à la « République semant des idées ». Le projet du timbre à l'effigie de la Semeuse donne rapidement satisfaction, pourtant les anomalies du dessin auraient pu être rédhibitoires : le

personnage est éclairé par devant alors que le soleil est derrière lui et en plus, il sème contre le vent ! Débute rapidement la gravure du poinçon par Mouchon d'après le dessin et le plâtre de Louis Oscar Roty. Mouchon met la Semeuse sur un fond ligné (azuré comme on disait à l'époque) afin de donner une impression de réalisation en taille-douce. Cinq Semeuse lignée seront émises en 1903 et le 15 c est la première de la série. On se l'arrache lors du Premier jour à la Chambre des députés : 20 000 seront vendues dans la journée du 2 avril. C'est le début d'une longue carrière car le 15 c correspond au tarif de la lettre simple et le timbre sera utilisé de 1903 à 1906 puis, après une interruption jusqu'en 1917, il reprendra du service pour être retiré en 1924. Cette longévité exceptionnelle et les quantités massives imprimées expliquent que ce timbre soit connu de tous. L'avoir eu entre les mains est une chose, bien le connaître en est une autre et les spécialistes qui le collectionnent ne manqueront pas de vous parler de ses variétés dont le fameux type VI dont la cote atteint des sommets. Alors si l'en- vie vous prend de partir à la chasse de ce type, que vous disposez chez vous de nombreux 15 c Semeuse, lisez attentivement ce qui suit, vous en avez peut-être un qui sommeille dans vos albums. Des découvertes de cette nature n'ar- rivent pas tous les jours mais il serait dommage de passer à côté.

#### Les huit indices pour trouver la perle rare

Trois indices sont observables à l'œil nu :

**1. Les dents verticales rectilignes sont coupées net.** Cela tient au fait que notre timbre au type VI provient de roulettes constituées de bandes séparées au massicot. Roulette, c'est le nom qu'ont donné les philatélistes à ces timbres provenant de distributeurs fixés sur les murs avoisinant les bureaux de poste. Un moyen simple d'éviter de faire la queue aux guichets. Cet indice n'est pas suffisant, car rien de plus facile que de découper un timbre ordinaire et de le faire passer pour ce qu'il n'est pas.

**2. Il semble étroit en hauteur.** Le dessin est en effet plus allongé que celui des autres Semeuse (22,5 mm contre 21 à 22,25 mm) donnant des marges horizontales réduites et les signatures des artistes disparaissent dans la dentelure inférieure. Ici encore, l'indice n'est pas suffisant car le double décimètre n'est pas assez précis et l'allongement accidentel du papier peut induire en erreur.

**3. La nuance vert-bronze est à regarder de près.** Elle constitue une indication fiable mais elle n'est pas très facile à décrire ou à reproduire. Il faut avoir vu plusieurs types VI dans une vie de collectionneur ou d'expert pour faire la différence avec des vers, plus ou moins foncés.

Pour aller plus loin dans l'investigation, une loupe et un œil de lynx sont à présent utiles.

**4. Quatre hachures au lieu de cinq sur la besace.** C'est une indication assez pertinente mais attention certains types communs peuvent se trouver dans cette situation pour cause d'impression incomplète.

**5. Le « E » de « POSTES » retouché.** La barre médiane est nette, régulière alors qu'elle est généralement irrégulière sur les timbres courants.

**6. Le neuvième rayon de soleil est intact.** Il s'agit du troisième en partant de la droite. Pour les autres types de timbre, il est interrompé par les lignes horizontales. Mais cet indice est peu fiable car on rencontre des types VI avec rayon interrompu alors que d'autres types ont un rayon intact.

**7. Le « R » de « REPUBLIQUE » est sans ombre sous le second jambage.** Un aspect commun avec le type V mais susceptible d'être modifié par manque ou excès d'encrage.

**8. Le bonnet est dépourvu de trait parasite.** C'est le même cas de figure que le type IV.

Pris seul, aucun de ces indices ne vous mène à la certitude de disposer d'un type VI. En revanche si vous en avez trois, il y a de bonnes chances que vous en ayez un et bien entendu si vous avez réuni les huit variétés, vous êtes l'heureux possesseur d'un timbre rare de France.

### Se mettre en chasse

Si vous n'avez pas de type VI dans vos fonds de collection, vous pouvez vous mettre en chasse et traquer les pièces susceptibles d'en contenir. En trouver un lors de l'achat de timbres détachés tient de la chance mais il n'est pas interdit d'en avoir. Cela est déjà arrivé à des collectionneurs ●●●



### Le type VI, les variétés identifier

En haut le timbre courant, en bas le 15 c au type VI. Prenez le temps de bien observer tous les détails avant de vous lancer dans des recherches. Enfin, sachez que la couleur de ce timbre de roulette est un élément important. Au centre de ces huit timbres le type VI ressort bien avec sa nuance foncée.

## Les autres types

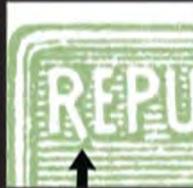
La longévité de ce timbre, les différents modes d'impression (plat puis sur rotative) expliquent en partie l'existence de variants et de six types de timbres. Voici les types I à V.

**Type I :** dans le dos du personnage, la ligne de lumière est en deux parties ; le « R » de « REPUBLIQUE » est ombré ; les lettres M et O de Mouchon sont intactes.

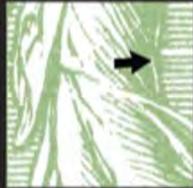
Cotes Dallay : 11 € (exemplaire neuf sans charnière), 5,5 € (avec charnière), 0,2 € (oblitéré) et 0,4 € (oblitéré sur lettre).



Type I



Type I



Type I



Type II



Type III



Type III

**Type II :** mêmes caractéristiques que le type I sauf pour les lettres M et O de Mouchon qui sont brisées.

Cotes Dallay : 50 € 20 € 0,6 € 1,2 €

**Type III :** la ligne de lumière située le long du dos est en une seule partie ; le deuxième jambage du « R » est ombré ; le « H » de la signature de Mouchon est pourvu d'une tache sur le second jambage ; existence d'un trait parasite dans le bonnet.

Cotes Dallay : 70 € 32 € 4 € 6,5 €



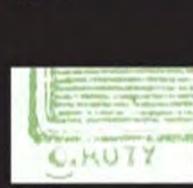
Type III



Type III



Type IV



Type IV



Type V



Type V

**Type IV :** même caractéristique que pour le III mais il n'y a plus de trait parasite dans le bonnet. En outre le « O » de la signature de O. Roty est plus grand et le point très rapproché.

Cotes Dallay : 10 € 4,5 € 0,2 € 0,4 €

**Type V :** la ligne de lumière du dos est d'un seul tenant ; il n'y a pas d'ombre sous le « R » de « REPUBLIQUE » ; le « O » de O. Roty est pointu à sa base et le point en est loigné ; le 9<sup>me</sup> rayon de soleil est brisé. Enfin le timbre est d'un format plus haut : 22 x 22,5 mm.

Cotes Dallay : 70 € 32 € 3 € 5 €

## Bibliographie

Il existe un excellent ouvrage rédigé par Robert Françon et Jean Storch sur les Semeuses lignées. Il est malheureusement épuisé mais si vous le trouvez l'occasion d'une vente ou par petite annonce, n'hésitez pas à vous le procurer.

♦♦♦ qui ont eu la main heureuse en se procurant des bottes de 100 du 15 c. Sur le courrier, les utilisations du type VI sont mieux connues et permettent d'orienter les recherches. Il a été principalement utilisé par les grandes sociétés. Regardez avec attention :

- ♦ les cartes postales accusés de réception de commande du Bon Marché et de La Samaritaine,
- ♦ les cartes postales réclames de Palmolive (Reims),
- ♦ les lettres de la Mutuelle du Mans (parfois avec un timbre perforé « GS ») et de la société R. Wallut et Cie,
- ♦ les lettres de valeur à recouvrir de La Séquanaise Capitalisation (Paris).

Cette liste n'est pas exhaustive et des découvertes sont toujours possibles avec d'autres types de plis. On a retrouvé des oblitérés de Clermont-Ferrand et de Condrieu (Rhône). Les dates d'utilisation sont principalement en 1924 (le timbre roulette a été émis en 1923), plus rarement entre 1925 et 1927. Commencez votre chasse en fouillant dans les boîtes des marchands de cartes postales qui ne font pas toujours attention aux timbres qui y figurent. Certaines cartes bon marché sur lesquelles vous avez une chance de trouver un type VI n'intéressent guère les cartophiles car communes.

**Les cotes.** Le catalogue *Dallay* cote 7 000 € le 15 c au type VI pour un exemplaire neuf avec une trace légère de charnière, 200 € en oblitéré et 415 € sur lettre. Si la *Semeuse* commence à vous passionner, alors rien ne vous empêche de rechercher les autres types (se reporter à l'encadré). Sachez que ce timbre est idéal pour se lancer dans la philatélie spécialisée. Il offre l'opportunité de se familiariser avec les nuances de couleur, les petites variétés, les oblitérations, les lettres des périodes de faible utilisation, les millésimes, les timbres perforés, les entiers, les carnets et bien d'autres choses encore. C'est tout le bien que nous vous souhaitons et bonne chasse. ■

Nicolas de Pellinec

# Les timbres-monnaies

## 1 - Leur but fut de suppléer la pénurie de petite monnaie

De fabrication privée, ils contenaient un timbre-poste officiel (que l'on pouvait récupérer pour mettre sur une lettre) et furent utilisés largement dans la vie quotidienne en des temps difficiles.

Voir ci-dessous :

*Timbre-monnaie (recto/verso) pour le Crédit Lyonnais avec une Semeuse bleue de 25 centimes.*



## 2 - Les premiers

*(D'après Guy NANTIER—Le blog de APNEVERS)*

Les timbres-monnaies apparurent aux Etats-Unis pendant la guerre de Sécession, inventés par John GAULT qui déposa un brevet le 12 août 1862.

Le timbre-monnaie est un timbre-poste utilisé comme monnaie pour le paiement de biens et services autres que l'affranchissement postal. Ce procédé se développa en France au début des années 20. Le 29 mars 1920, E. BOUCHAUD-PRACEIQ déposa son brevet à l'ONPI.

Le 30 mars, il céda la licence et les droits à R. BINDS SHEDLER qui possédait une entreprise spécialisée dans l'estampillage et l'impression sur fer-blanc. Ce dernier déposa alors la marque "FYP" (Fallait Y Penser).

Avant l'invention des jetons en métal, les timbres étaient insérés dans des **pochettes translucides** fermées par une étiquette publicitaire (Au Printemps, Au Bon Marché, Galeries Lafayette...).

**Jetons métalliques** : aluminium pour les timbres-monnaies estampés, fer-blanc pour les timbres-monnaies dont le dos porte une impression en couleur (rouge, noir et doré).

### **Quatre parties constituent le timbre-monnaie :**

- la rondelle métallique, base de 33 mm de diamètre en fond de papier couleur. On trouve parfois l'inscription *"FYP", Bté s.g.d.g. 38 av. d'Eylau Paris,*
- le timbre lui-même qui représente la valeur fiduciaire,
- la rondelle transparente (cellophane ou mica) qui enferme le timbre,
- le tout était serti soigneusement, ce qui empêchait l'humidité de pénétrer.

## 3 - En France

Ils apparurent à la suite de la Première Guerre mondiale pour disparaître en 1924, quand la petite monnaie en métal fut à nouveau disponible en quantité suffisante. Au tout début, les timbres circulèrent de main en main sans aucune protection mais, très vite, on se rendit à l'évidence qu'il était indispensable de les protéger et on les inséra dans de petites pochettes translucides de cellophane fermées par une étiquette publicitaire.

Ces timbres en sachets se révélant trop fragiles, Edouard BOUCHAUD-PRACEIQ inventa un procédé pour fabriquer des timbres-monnaies métalliques dont il déposa le brevet le 29 mars 1920. Le lendemain, il céda la licence et les droits d'exploitation à Robert BINDS SHEDLER qui possédait une entreprise spécialisée dans l'estampage et l'impression sur fer-blanc, celui-ci déposant alors la marque FYP (Fallait Y Penser).

Il s'agissait donc de petits boîtiers ronds (33mm) en métal retenant prisonnier le timbre entre la paroi métallique et une rondelle transparente de mica ou de cellophane. Cette paroi métallique était réalisée, soit en aluminium ou en fer-blanc estampé, c'est-à-dire présentant une impression en relief sans couleur, soit en fer-blanc avec une impression en plusieurs couleurs à plat, sans relief. Le prix de revient étant assez élevé, c'est la réclame (déjà !) qui va amortir le coût de fabrication et permettre une grande diffusion. Il est bon de savoir que les contrefaçons seront punies... Cette réclame va séduire particulièrement les banques dont le Crédit Lyonnais.

## 4 - Les timbres français utilisés :

### Pour les timbres en sachets :

le n° 130 semeuse lignée verte 15c (Au Bon Marché, Paris, etc), le n° 137 semeuse vert foncé 5c (Au Grand Paris, etc), le n° 138 semeuse rouge 10c (Castel- Chabre, Toulon, etc), le n° 140 semeuse bleue 25c (Canton Droguerie, Bayonne, etc), le n° 158 semeuse orange 5c (Allez Frères, Bordeaux, etc), le n° 159 semeuse verte 10c (Bellamy, Paris) et le n° 170 Pasteur vert 10c (Ville de Madrid, Bayonne).

### Pour les timbres en boîtiers métalliques :

le n° 107 « type Blanc » ardoise 1c (Berlan Lederlin, Paris), le n° 130 (Alimentation Piétri, Marseille, etc), le n° 137 (Banque Boutin, Dinard, etc), le n° 138 (Crédit Lyonnais, etc), le n° 140 (Crédit Moderne, Nîmes, etc), le n° 158 (Bière Gangloff, etc) et le n° 159 (Galerie Lafayette, St Nazaire, etc).

Les timbres-monnaies disparurent en 1924 quand la petite monnaie fut à nouveau disponible en quantité suffisante.

200 marques et 600 types différents sous capsules sont connus.



## Timbres-monnaies : peut-être une découverte ?

Beaucoup de philatélistes connaissent l'utilisation qui a pu être faite de leurs chers timbres, à partir des années vingt en France, en remplacement des pièces de monnaie qui venaient alors à manquer.

Il s'agit d'une astucieuse invention consistant à enfermer et à protéger un timbre en cours à l'époque, dans un jeton le plus souvent métallique.

Celui-ci ne perdait absolument pas sa valeur fiduciaire si l'on désirait s'en servir pour l'affranchissement d'un courrier et pouvait tout aussi bien servir de monnaie.

Les timbres au type Semeuse ont été le plus souvent utilisés.

Le recto de ces jetons laissait le timbre bien apparent derrière une protection en plastique transparente, alors que le verso, grâce à une autre idée géniale, pouvait avantageusement servir de support publicitaire !

De très nombreuses firmes s'en sont donné à cœur joie et ces timbres-monnaies ont eu un joli succès. Ils ont largement circulé pendant quelques années. Et même encore par la suite, alors que les pièces de monnaie ne manquaient plus du tout...

Certains sont polychromes, très agréables à collectionner, et tous représentent de nos jours un lien intéressant entre philatélistes et numismates qui se les disputent.



*Timbres monnaies rectos/versos*

*Sur la même ligne, les versos avec les mêmes timbres.*



Ils sont donc assez recherchés et leur valeur est d'autant plus grande qu'ils sont esthétiquement jolis, que l'entreprise est peu importante, que le thème de la publicité est recherché et qu'ils sont en bon état de conservation. Ce qui n'est pas fréquent.

Avant que l'utilisation de ces jetons ne se soit généralisée, il a existé, et on les connaît moins, des carnets ou des pochettes dans le même but, en papier cartonné ou en sachets transparents.

Leur plus grande fragilité explique que ceux-ci aient été remplacés par les jetons : les timbres s'abîmaient facilement et pouvaient alors perdre toute leur valeur !

Il était aussi plus facile de les recycler pour les utiliser sur le courrier.

Ces carnets ou ces pochettes sont donc devenus, pour toutes ces raisons, bien plus rares aujourd'hui que les jetons !

Ceux portant les publicités des grands magasins parisiens sont assez célèbres et nous ramènent volontiers aux beaux jours de la belle époque.

*Au Bon Marché - Au Printemps : magasins qui existent encore.*



*Au Bon Marché (recto/verso)*



*Au Printemps (recto/verso)*

Heureux temps où l'on pouvait acheter des timbres au type Semeuse aux guichets de la poste et se faire refileur des timbres-monnaies par les commerçants !

Internet nous permet très facilement de trouver de magnifiques illustrations de ces rares jetons en quelques clics !

Les recherches sur le Web ont justement permis de dénicher ces jours-ci ces deux timbres en sachets.



Google a alors révélé l'existence de ce célèbre magasin basque inconnu.

Ce qui a permis l'achat de ces deux pochettes pour la somme astronomique de 2,50€ ...

Il faut vous dire que cette publicité n'avait jusqu'à présent jamais été répertoriée. A ce prix-là, on peut penser qu'il puisse ne pas s'agir d'une falsification destinée à tromper les philatélistes : ils ont tout l'air absolument authentiques et donc inédits à ce jour !



(A suivre)

## OBLITERATIONS NOUVEAUX PAP

Problème de paramétrage ?

Il est en effet surprenant de constater que certaines machines oblitérent les nouveaux PAP avec l'oblitération avec « guillemets » qui est en principe utilisée pour les lettres affranchies avec les Montimbrenligne. Est-ce le code datamatrix qui perturbe les machines de tri Toshiba ?



Ci-dessus, l'oblitération avec « guillemets » pour le centre de tri de La Roche-sur-Yon (39057A).

Ci-dessous, exemple d'oblitération d'un Montimbrenligne.



Ci-dessus, l'oblitération normale avec « guillochis » pour la PIC de Bois-d'Arcy (41974A) dans les Yvelines.

Jean-Marie LETERME

# LETTRE EXPEDIEE PAR BALLON MONTE DE PARIS

par Edouard GRIMAUX  
pour Mme GRIMAUX à Sainte HERMINE



Lettre expédiée de Paris  
avec mention : par ballon monté  
Cachet de Paris du 20 octobre 1870  
Adressée à Madame Grimaux  
à Sainte Hermine (Vendée)  
Cachet à date d'arrivée de Sainte Hermine  
type 16 du 4 novembre 1870, au verso

## Ballon N° 17 : « Le Garibaldi »

Le 22 octobre 1870 (34<sup>ème</sup> jour de siège) à 11h.30 au Jardin Tuileries s'envole « Le Garibaldi », ballon de 2000 m<sup>3</sup> de la Compagnie des Aéroliers, piloté par Iglésia. Le ballon transportait 300 Kg de courriers collectés entre le 19 et le 22 octobre (1<sup>ère</sup> levée) et avait un passager de marque : le député Paul de Jouvencel. Il transportait également 6 pigeons et 75 kg de tracts lâchés sur les Prussiens.

Après 2 h de vol, et 40 km, le ballon se posa à Quincy-Segy (Seine et Marne).

Le courrier fut dispatché entre les Bureaux de Coulommiers (23 octobre) Provins (25 au 30 octobre) Sens et Tours (29 et 30 octobre). Les cachets d'arrivée sont compris entre le 23 octobre et le 4 novembre 1870.



## Texte de la lettre

Paris 20 octobre 1870

Chère Léontine. Les jours s'écoulent, et les Prussiens sont toujours devant Paris. Evidemment pour nous la confiance doit être la principale vertu, il faut patienter, laisser aux forces de la France, le temps de s'organiser et de frapper la série de coups qui doivent nous délivrer. Du reste les moments de découragement sont passés pour Paris, on est persuadé que cela finira à notre avantage, hier a paru à l'officiel une dépêche de Gambetta, qui nous donne de bonnes nouvelles de la province. En ce moment tu n'entends discuter partout que l'organisation des volontaires de la garde nationale, les uns louent les autres critiquent le rapport de Trochu, qui demande des volontaires auxquels le service sera aussi dur que celui de la troupe de ligne. Pour moi, j'avais aussi un autre petit plan, qui aurait peut-être mieux utilisé les forces de la garde nationale, et que je te développerai plus tard. Quoiqu'il en soit, je ne suis pas de ces volontaires ; porter constamment le sac et la tente, ne plus coucher dans un lit, c'est un métier auquel s'oppose absolument l'état de mes forces physiques. Le temps s'est mis aux giboulées ; hier soir, et cette nuit de la pluie ; ce matin le vent à tout séché, et le soleil brille placide. L'autre soir, nous rentrions de la Société chimique, le temps était noir, le Luxembourg était charmant, éclairé par la lune, on n'entendait aucun bruit, à peine le pas de quelque garde national attardé, les forts se taisaient, et Lauth de dire : mais enfin pourquoi ne s'en vont-ils pas chez eux ces Prussiens ? Que viennent-ils troubler notre quiétude ? Et nous philosophions de la guerre et de bien autres choses. Il est désolant que notre esprit ne peut se faire à une semblable situation, en être arrivé à notre époque à ce point de voir la Germanie se ruer sur la France, comme les Huns s'étaient rués sur la Gaule cela nous semble un rêve et cependant je crois que la guerre va tuer la guerre, et qu'après l'immense boucherie de 1870, les peuples seront plus raisonnables et l'Europe enfin entrera dans une période de paix sérieuse. Préparons à nos enfants un avenir moins agité que notre état présent.

J'ai été dispensé de ma garde de mardi, car j'avais à m'occuper de la souscription patriotique ouverte pour la fabrication des canons par la société chimique. Tu ne t'imagines pas quelle résistance certains gens apportent à la réalisation des meilleures idées. M. Trésia, sous directeur du Conservatoire des arts et métiers, homme officiel, mets une mauvaise volonté insigne à communiquer les plans des canons du gouvernement malgré les ordres précis du ministère. Nous n'avons pas encore ces plans ; ce sont des sources et des démarches sans fin. Il aura un rude compte à rendre, m<sup>r</sup> Trésia, qui ne veut pas voir fabriquer de canons, autrement que sous son impulsion, s'en est dégoûtant, mais nous pardonnons, et aujourd'hui même nous l'emporterons.

Je suis aussi frère quêteur, et il faut avoir le sentiment d'un devoir neutre, pour courir les maisons, répétant à chaque étage son petit boniment, il s'agit du comité d'assistance patriotique aux familles des gardes nationaux, qui n'ont que trente sous par jour, et une famille à nourrir. Grâce à ces occupations, je me porte bien, je n'ai pas de fièvre, seulement je toussotte le matin, mais ce n'est rien : la moitié de Paris est enrhumé.

J'ai appris avec joie que mes lettres ont du te parvenir en partie. Celle que j'avais confiée à Salet a été remise à M. Tisseurier parti vendredi et débarqué en bonne santé hors Paris. Clemenceau a reçu celle que je lui adressai et l'a donné à l'aérostat parti dimanche. Celle-ci doit s'en aller dans la poche d'un fabricant d'armes liégeois, qui partira demain, m'a-t-il dit. J'ai vu Louguinine hier en bonne santé, Dubrisay se porte bien écris le à leurs femmes. Je n'ai pas été chez Léon depuis trois ou quatre jours. Il était presque sur le point de quitter la chambre, mais il n'a pas encore repris son service.

Je vais briquer mon fusil, car notre commandant emmène aujourd'hui le 19<sup>ème</sup> bataillon manœuvrer loin des murs, en dedans de nos redoutes. On peut aujourd'hui s'aventurer plus loin de Paris, car le cercle formé par les Prussiens au début de l'hiver s'est beaucoup élargi, et en dedans des redoutes de Moulin Saquet, Villejuif, Hautes Bruyères, Cachan, nous avons un champ de manœuvres hors de la portée de Messieurs les Prussiens, nous partons à onze heures. Lauth s'est trop fatigué, il a une très forte fièvre, dérangement d'intestins, et, j'espère qu'il sera promptement remis ; je vais le voir. Le cheval est décidément une bonne nourriture qui entre dans les habitudes de la population parisienne, avec cela, nous ne mourrons pas de faim, avant les derniers jours de janvier, et peut-être même pouvons nous aller plus long-temps : ce qui fera un fameux nez à Bismarck, et à son maître.

Adieu, mes enfants et ma Léontine, je vous embrasse.

A vous



# BALLON MONTE

Au cours de la guerre de 1870, Paris s'est retrouvée encerclée.

Des ballons à gaz, avec nacelle, ont été utilisés pour transporter notamment le courrier civil ou militaire, et des passagers, ainsi que des pigeons voyageurs. Ils étaient gonflés avec du gaz d'éclairage hautement inflammable. Les départs se faisaient de jour comme de nuit, essuyant les tirs de barrage des troupes prussiennes.

Deux décrets du 27 septembre 1870 de l'Administration des Postes du Gouvernement de la Défense Nationale autorisent officiellement l'expédition du courrier par voie d'aérostats, applicables dès le lendemain. Ces deux décrets marquent la naissance de la Poste aérienne. L'administration imposait d'écrire sur du papier très mince et de plier la lettre en la cachetant de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser d'enveloppe. Les plis ne devaient pas excéder 3 ou 4 grammes.

Germain Rampont rationalise la fabrication des ballons postaux : ils devaient cuber 2 000 mètres, être en percaline à l'huile de lin, les nacelles en osier devaient avoir 1,30 m de large et 1,50 m de haut ; les sacs postaux, les sacs de lest et les cages de pigeons voyageurs pouvaient être suspendus à l'extérieur pour faciliter les mouvements lors des manœuvres.

## Transport de courrier

Presque tous ont eu une mission de courrier, le plus souvent double, puisque le ballon transportait des grosses quantités de courrier, mais aussi des pigeons voyageurs destinés aux informations en sens inverse. Si quelques ballons n'ont pas été affrétés officiellement pour le transport de courriers, il semble que quasi tous les aéronautes (conducteurs et/ou passagers) ont transporté quelques « plis confiés » à déposer à leur arrivée dans le premier bureau de Poste en fonctionnement rencontré.

Plusieurs des missions ont aussi transporté des personnes chargées d'organiser des opérations de transport de courrier de la province vers Paris (microfilms, Boules de Moulins, scaphandres, chiens, etc.)

Pendant le siège, 67 ballons montés transportèrent 164 passagers, 381 pigeons, 5 chiens et plus de 2 millions de lettres, soit environ onze tonnes de courrier. Les plis confiés, très rares, sont connus pour tous les vols sauf exception. Mais leur absence, pour ces exceptions, ne signifie pas qu'il n'y en avait pas, mais peut-être qu'ils n'ont pas été trouvés ou conservés.

Selon les vents dominants, et la nécessité de départs ne pouvant attendre des vents favorables, certains ballons arrivèrent en Norvège, en Allemagne ou tombèrent dans l'Atlantique (deux disparitions), mais la plupart atterrirent en province. Cinq des ballons seront capturés par l'ennemi.

Notons que les ballons étaient la seule manière de communiquer avec la province, toutes les autres méthodes ayant échoué (piétons, bateaux, sous-marins, scaphandres, électricité, etc.).

Le seul autre moyen qui ait fonctionné était le retour des pigeons voyageurs, qui transportaient des quantités importantes d'informations, grâce aux microfilms qu'ils emportaient. Malheureusement, beaucoup d'entre eux n'arrivèrent jamais.

Aucun des chiens supposés ramener les dépêches grâce à leur sens de l'orientation n'arriva à destination.



## Edouard GRIMAUX (1835-1900)

Édouard Grimaux est né en 1835 à Rochefort-sur-Mer, au sein d'une famille modeste. Son père était pharmacien de Marine et professeur de botanique à l'École navale de Santé de cette ville. Il fait ses études classiques à Rochefort et à Saintes, puis il suit les cours de pharmacie à l'école où son père enseignait.

En 1853, il est reçu pharmacien de 3<sup>e</sup> classe et nommé à l'hôpital militaire de Toulon. Après le décès de sa sœur aînée Émilie, malade, il regagne Rochefort, où il poursuit sa carrière hospitalière. Lors de vacances chez un ami, en Vendée, il fait la connaissance de sa future femme Léontine Boutet, issue d'une famille de la bourgeoisie terrienne protestante locale. Ils se marieront en 1857 à Sainte-Hermine, où habitaient ses beaux-parents. Ayant donné sa démission de la Marine l'année suivante, il s'installe avec son épouse près de sa belle famille et se lance dans la littérature. Pendant quelques temps, il collabore avec Jérôme Bujeaud son ami et futur beau-frère, à la rédaction de pièces de théâtre. Mais très vite, malgré son talent indéniable d'écrivain, il comprend la difficulté de vivre de sa plume, aussi décide-t-il de continuer ses études de pharmacien à Paris.



En 1861, il obtient le diplôme lui permettant de tenir une pharmacie de ville et rachète une officine à Sainte-Hermine. Il y exercera de 1861 à 1867.

Lors de ses cours à la Faculté de Pharmacie de Paris, il a comme professeur de chimie Alfred Naquet. Celui-ci, reconnaissant les dons scientifiques de son élève l'incite à faire sa médecine et à passer son agrégation ; ainsi il pourrait envisager une situation comme chercheur et professeur de chimie.

Durant les loisirs que lui laisse sa profession d'apothicaire de province, il étudie les livres que Naquet lui avait conseillé d'emporter et met en pratique ses lectures. Il aménage dans son arrière-boutique un laboratoire de fortune et entreprend ses premières expériences de chimie.

Quand il se sent prêt, Grimaux retourne dans la capitale parachever son instruction et passer ses examens. En tant qu'ancien pharmacien de la Marine, il obtient facilement

les inscriptions gratuites et les dispenses de stages auxquelles il a droit ; ce qui lui permet de passer rapidement ses diplômes. Docteur en médecine en 1865, il est reçu à l'agrégation de chimie l'année suivante.

En 1867, après avoir revendu sa pharmacie, il vient habiter à Paris avec sa famille, car il est promu professeur à l'École de Médecine. Au laboratoire de cette Faculté il débute des recherches de chimie organique dans la série aromatique. Ses travaux ainsi que ses exceptionnelles qualités d'enseignant le font remarquer par ses supérieurs : Adolphe Wurtz, Auguste Cahours, Henri Sainte-Claire Deville et Jean-Baptiste Dumas.

Lors de la guerre de 1870, après les premières défaites de l'armée impériale, en vacances en Vendée, il regagne Paris et s'engage comme garde national pour défendre la capitale qui vient d'être investie. Il monte la garde sur les fortifications et lors de ses loisirs, en tant que médecin volontaire, il soigne les réfugiés et les blessés. Il participe également à la fonte de canons avec ses amis chimistes de l'Université.

Quand la paix est revenue, il reprend son poste professoral et obtient pour 1870 le tiers du prix Jecker décerné par l'Académie des Sciences. Cinq ans plus tard, il en est à nouveau le lauréat, mais dans sa totalité. Admirable pédagogue, il publie en 1872 et 1874 deux manuels de chimie pour ses élèves.

En 1874, il est nommé sous-directeur du laboratoire de chimie à la Sorbonne ; il y poursuit d'importants travaux sur la série urique. Il en est récompensé par la médaille d'or de l'Académie royale des Sciences de Belgique (1876) et est fait docteur in honoris causa de l'Université de Leyde (Pays-Bas). Après un brillant concours en 1876, il est désigné comme professeur de chimie générale à l'Institut Agronomique.

Depuis 1875, il était répétiteur adjoint de chimie à l'École Polytechnique, il deviendra répétiteur (1877), puis professeur et titulaire de la chaire de chimie en 1881, poste qu'il occupera jusqu'à sa destitution en 1898, suite à son engagement lors de l'affaire Dreyfus.

Il est reçu docteur ès Sciences physiques en 1877. Membre du Comité consultatif d'Hygiène publique de France depuis 1882, il est le rapporteur de plusieurs enquêtes concernant les problèmes de pollution, d'hygiène, de salubrité et d'écologie.

Décoré de la croix de chevalier de la Légion d'honneur en 1880, il devient officier en 1895.

Grimaux est désigné par trois fois comme président de la Société Chimique de Paris (1881, 1890 et 1900). À Nantes, en 1898, il préside le Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences. En 1894, récompense suprême pour un scientifique, il est élu membre de l'Académie des Sciences (Institut de France).

Outre les nombreuses publications exposant ses travaux de laboratoire en chimie organique (sur la série urique, l'acide citrique, les colloïdes et les substances albuminoïdes, les hydrates de carbone, la morphine, la codéine, la quinine, les colorants et les parfums, etc.), il se fait l'apôtre de la nouvelle « théorie atomique » et ne manquera pas de la défendre et de la propager, malgré l'opposition des maîtres de l'Université, adeptes de la notation en équivalents, devenue obsolète.

Reprenant la plume de sa jeunesse, Grimaux devient le biographe de Lavoisier (1743-1794), le créateur de la Chimie moderne et s'attache aussi à faire connaître la vie et l'œuvre des chimistes précurseurs : Jean Rey (1583-1645), Pierre Bayen (1725-1798), Auguste Laurent (1807-1853), Charles Gerhardt (1816-1856), Auguste Cahours (1813-1891), Adolphe Wurtz (1817-1884), etc. Il fait éditer la suite des Œuvres de Lavoisier, tomes V et VI (1892 et 1893), commencées par Jean-Baptiste Dumas en 1863.

Républicain convaincu, il est l'ami de Léon Gambetta et de Georges Clemenceau. Il a fait connaissance de ce dernier en Vendée à l'époque où Grimaux était pharmacien d'officine. Ils se voyaient alors journalièrement et allaient à la chasse ensemble. Ils passeront leur doctorat en médecine la même année à Paris. Grimaux lors du siège de Paris, fut nommé par son ami Clemenceau, adjoint à la mairie de Montmartre.

En 1897, Édouard Grimaux se présente aux élections sénatoriales de Vendée, en tant que candidat de la gauche, contre le conservateur Paul Le Roux. S'il n'a pas été élu, son score était pourtant très honorable (415 voix contre 459).

Comme beaucoup d'intellectuels, il ne croit pas en la culpabilité du capitaine Alfred Dreyfus, jugé et condamné en 1894 pour espionnage. Aussi en janvier 1898, Grimaux signe une des pétitions à la Chambre des Députés qui demandent des explications et la révision du procès.

Lors du procès Zola, épisode médiatique de l'Affaire, Grimaux est témoin de moralité. Après sa déposition, le 15 février 1898, il est destitué de sa chaire professorale de l'École Polytechnique, qui dépend du ministère de la Guerre

Injustement privé de son cher laboratoire et meurtri par les insultes de ses ennemis anti-dreyfusards, Grimaux tombe gravement malade. Atteint de sclérose artérielle, il souffre d'intenses crises de névralgie que les traitements n'arrivent pas à soulager.

En mai 1900, il est suivi dans la maison de Santé du Dr Magnan à Suresnes. Il y décède le 2 mai d'une hémorragie cérébrale à l'âge de 65 ans.

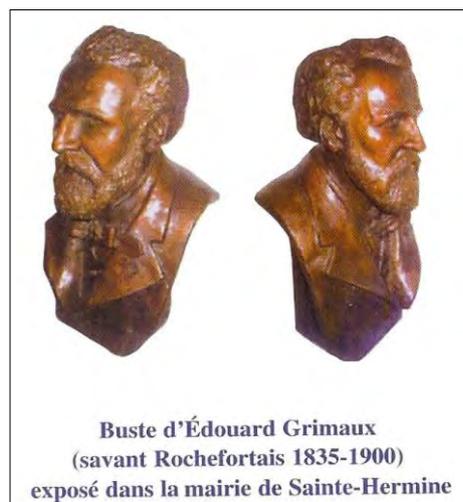
Son corps est incinéré trois jours plus tard et ses cendres sont déposées au columbarium du Père-Lachaise.

Après la mort de sa fidèle Léontine, son urne funéraire est inhumée, en 1926, dans la sépulture de sa femme au cimetière protestant de Sainte-Hermine.

Sept ans après son décès, à l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme, dont il avait été le vice-président et de la ville de Rochefort, il est décidé de rendre un hommage réparateur à l'enfant du pays en élevant un monument en son honneur. Cet édifice érigé square Parat sera inauguré le 11 août 1907 par le ministre de la Guerre, le général Picquart.

Lors de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, la statue en bronze du savant est enlevée et le socle supprimé.

Aujourd'hui, il ne reste à Rochefort, sa ville natale, qu'une rue et un lycée portant le nom d'Édouard Grimaux.



Buste d'Édouard Grimaux  
(savant Rochefortais 1835-1900)  
exposé dans la mairie de Sainte-Hermine

## MARCOPHILIE

### Amélioration de date

Dans « la bible » de tout marcophiliste vendéen, Maurice BRUNO a relevé la marque manuscrite des Herbiers existant de 1742 à 1748.

J'ai trouvé une lettre, adressée par Monsieur le Curé d'Ardelay à Monsieur du Boistissandeau en son hôtel à Paris, qui est datée du 31 juillet 1730.

Cette date améliore donc de 12 ans la première date connue



Assez longue, cette lettre se termine par la formule suivante :

Je prie le Seigneur de vous assister de sa grace, je vous attends avec impatience pour avoir l'honneur de vous assurer de vive voix que je suis toujours très respectueusement,

Monsieur

Votre très humble et  
très obéissant serviteur

*J. S. Curé d'Ardelay*

J'ai également trouvé cette marque manuscrite sur une lettre datée du 17 juin 1749.

A ce jour, les dates extrêmes sont donc à modifier comme suit :

- Au lieu de 1742 -1748 noter 1730 – 1749

Ces dates sont peut-être à améliorer puisque le bureau des Herbiers existait en 1700 : bonnes recherches !

Francis Grangiens

## Idées de sorties

**CHALLANS**  
Salle du petit palais  
Place Victor Carboneel

**DIMANCHE**  
19 mars 2017



**13<sup>ème</sup> Bourse des collectionneurs**

Organisée par l'Association Philatélique Cartophile Challandaïse

Timbres-Cartes Postales-Pin's-  
Télécartes-Monnaies-Fèves-Vieux  
Papiers-Capsules de Champagne-  
Livres anciens-Miniatures-Jouets

Exposition de sables  
(regards à travers des loupes binoculaires)

De 9 h à 18h  
Entrée Gratuite

Renseignements : 02 51 68 09 40

Ne pas jeter sur la voie publique

**L'AIGUILLON S/MER**

**DIMANCHE**  
**9**  
AVRIL  
2017

Espace de la Mer  
"L'Amicale Philatélique  
Luçonnaise"

Organise le

**4<sup>e</sup> salon  
des Collectionneurs**

Cartes Postales - Monnaies - Philatélie - Pin's  
Parfums - Voitures miniatures - Livres anciens  
Vieux papiers - Minéraux

de 9H00  
à 18H00

Entrée Gratuite

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :**  
02.51.56.04.58 - 02.51.30.06.12

Crédit Mutuel

**Les SABLES D OLLONNE 85**  
Salle AUDUBON  
Bd Pasteur Près du marché Arago

Dimanche 7 mai 2017  
35<sup>ème</sup>  
**Salon des Collectionneurs**

Philatélie	Cartes postales
Monnaies	Télécartes
Fèves	Disques
Vieux papiers	Pin's
Dés à coudre	BD
Muselets de Champagnes	

Organisation  
**Sables d'ollonne Animation**

Renseignements et Réservations  
Tél: 0251321629

CLUB DES CARTOPHILES ET COLLECTIONNEURS CHOLETAIS

**CHOLET**

**1<sup>er</sup> SALON  
MULTI-COLLECTIONS**

CARTES POSTALES - PHILATÉLIE - MONNAIES  
DISQUES - LIVRES - VIEUX PAPIERS - BD  
FIGURINES - VOITURES MINIATURES...

**SAMEDI 20 MAI  
2017**

Parc des Expositions de la Meilleraie  
Avenue Marcel Prat

OUVERT AU PUBLIC DE 9 H à 17 H 30 sans interruption  
Entrée : 2 €

Renseignements : B.P. 60641 - 49306 CHOLET Cédex - Tél. 02 41 65 85 42

## Idées de sorties

**LE TIMBRE  
FAIT LA FÊTE  
à CHOLET  
(49)!**

**ENTRÉE  
LIBRE**

**28 AVRIL  
1<sup>er</sup> MAI**  
PARC DES EXPOS  
DE LA MEILLERAIE



**PHILA-FRANCE 2017**  
Championnat de France de philatélie  
90<sup>e</sup> congrès de la Fédération Française des Associations Philatéliques